

Ottignies-Louvain-la-Neuve

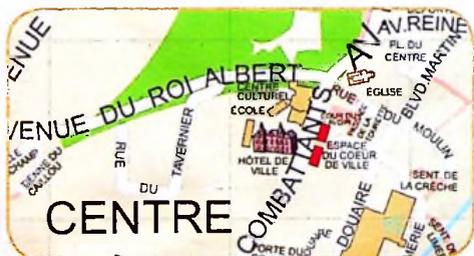
BULLETIN COMMUNAL

BIMESTRIEL N°165 - JUIN 2010

www.olln.be



Ebullition, la plage, les visites guidées...
Vivement l'été !



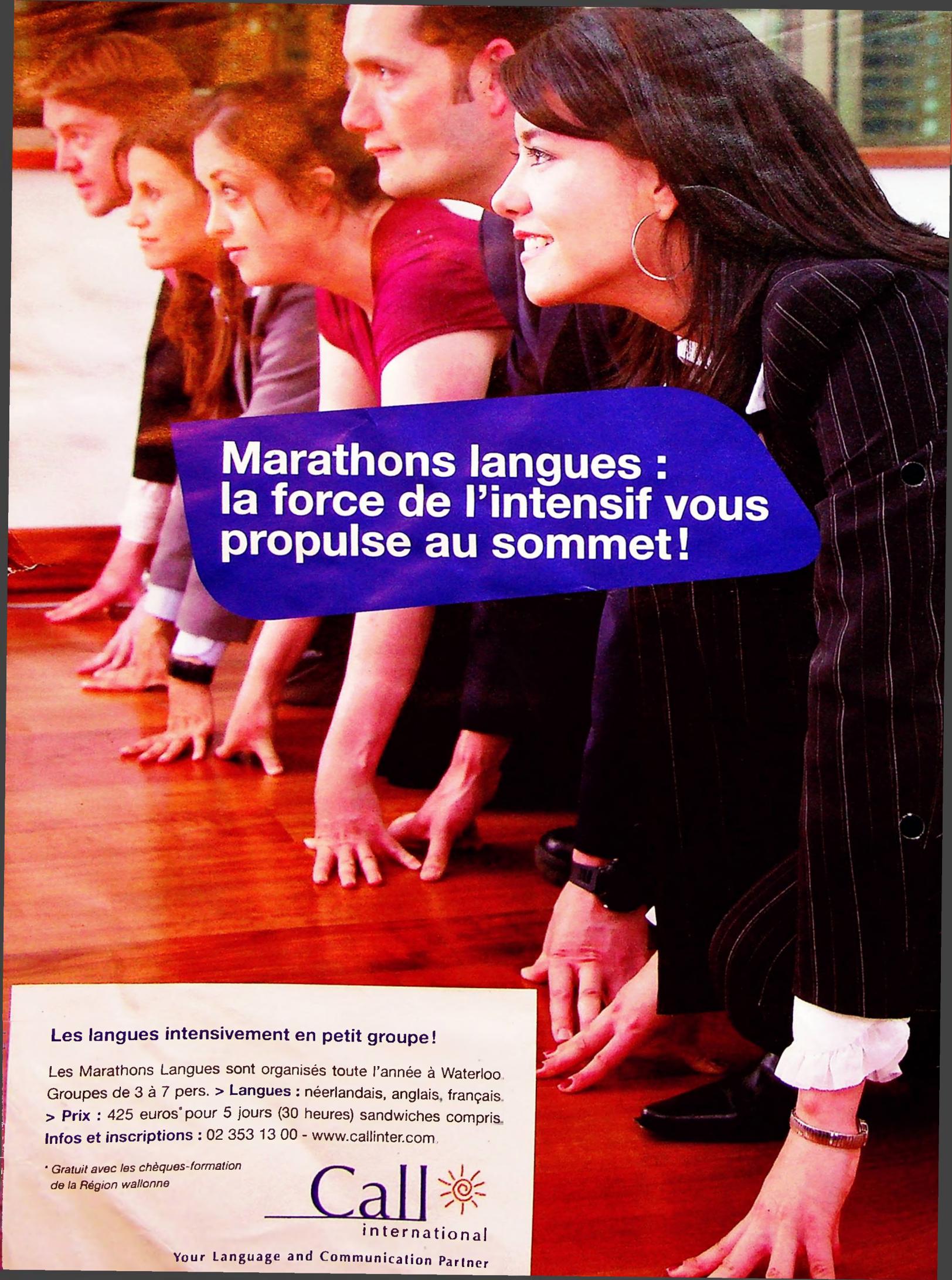
Une carte interactive sur www.olln.be
et www.tourisme-olln.be

ENCART CENTRAL

ENSEIGNEMENT:

un bon départ dans la vie

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P	7	795



**Marathons langues :
la force de l'intensif vous
propulse au sommet!**

Les langues intensivement en petit groupe!

Les Marathons Langues sont organisés toute l'année à Waterloo. Groupes de 3 à 7 pers. > **Langues** : néerlandais, anglais, français.
> **Prix** : 425 euros* pour 5 jours (30 heures) sandwiches compris.
Infos et inscriptions : 02 353 13 00 - www.callinter.com.

* Gratuit avec les chèques-formation de la Région wallonne

Call 
international

Your Language and Communication Partner

Ottignies-Louvain-la-Neuve

BULLETIN COMMUNAL

www.olln.be

ÉDITORIAL

• Nouvelles de la Ville	5	• Culture	35
• Police	21	• Sport	40
• Social	23	• Loisirs	41
• Environnement	31	• Tribune libre	49

L'Enseignement fondamental, c'est vraiment fondamental !

La dernière version du décret « mixité » semble rencontrer une large adhésion dans le monde de l'éducation. Ce décret, qui prévoit plusieurs critères pour l'accès à l'enseignement secondaire, accorde beaucoup d'importance à la proximité de l'école primaire ou fondamentale choisie, par rapport au domicile des enfants.

Dans les neuf implantations de notre enseignement communal, enseignement de proximité par excellence, nous veillons à la qualité de l'enseignement car nous sommes persuadés qu'un bon enseignement fondamental est le gage d'un bon départ dans la vie.

Assurer une formation solide, des savoirs rigoureux, un soutien permanent ; préparer l'enfant à devenir un citoyen qui assume efficacement ses responsabilités professionnelles et sociales ; permettre à chacun d'être et de devenir, de se réaliser par le développement maximum de ses potentialités ; constituent autant de missions que doit accomplir notre école fondamentale.

Pour atteindre son objectif, l'école doit être démocratique dans sa conception et dans sa pratique, attentive aux droits et aux devoirs de chacun et conçue pour favoriser le libre développement dans un contexte de valorisation personnelle, de tolérance et de solidarité.

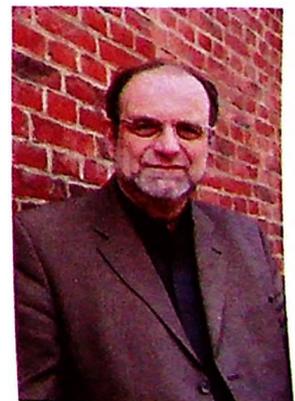
Avec l'appui du pouvoir organisateur, huit projets d'établissement - qui constituent en quelque sorte un contrat passé entre l'école et les parents - ont été proposés par les équipes éducatives. Le projet d'établissement ainsi que le rapport d'activités seront évalués et réactualisés chaque année en Conseil de participation qui rassemble parents, enseignants et pouvoir organisateur de l'école.

Après l'école, diverses activités extrascolaires sont organisées un peu partout, mais l'ouverture au monde de la culture et de la créativité par l'étude de la musique, de la danse ou des arts de la parole est un atout supplémentaire pour réussir une vie épanouie. C'est le rôle de notre Académie qui jouit d'une bonne réputation qui va bien au-delà des frontières de notre entité.

Quel que soit votre choix, je souhaite déjà à tous les enfants et à leurs parents, une excellente rentrée scolaire 2010-2011.

Jacques Benthuy

Echevin de l'Enseignement
Président de l'Académie.



Responsable :

Benoît Jacob

Responsable et crédit photographique :

Marie-Claire Dufrene

Service Citoyenneté/Information

Avenue des Combattants, 35

1340 Ottignies

Tél. : 010 42 05 80

Fax : 010 43 78 03

Réalisation :

Redline communication

Publité :

Christophe Thienpont - 0479 616 192

Impression :

Imprimé sur les presses de l'imprimerie

Massoz, rue du Parc, 44 - 4432

Alleur. www.massoz.be

L'imprimerie Massoz est certifiée FSC

et PEFC. Ces certifications assurent

que les fibres qui composent les

papiers utilisés dans la réalisation de

nos imprimés proviennent de forêts

gérées durablement.

Le Bulletin communal est

imprimé sur papier 100%

recyclé Cyclus. Nous entendons

ainsi œuvrer à la protection de

l'environnement.

La Ville sur internet :

www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec

Jassans-Riottier (France),

Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte

d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya

(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans

l'entité et désireuses de recevoir le

Bulletin communal peuvent en faire

la demande au service Citoyenneté/

Information.

Pour le bulletin du 13 août 2010,

dépôt des articles le 12 juillet et des

insertions publicitaires le 20 juillet.

En couverture :

«La tour infinie» de François Schuiten.



TOM & CO

animal center

COURT-SAINT-ETIENNE:
650 m² pour l'animal familier!
 Tout pour vos chiens, chats, rongeurs, oiseaux,
 poissons, poules, pigeons, chevaux
 canards, moutons, oies, etc.

Av. des Métallurgistes
 Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
 Tél.: 010/ 61.37.01

Livraison gratuite en Brabant Wallon de tout article volumineux

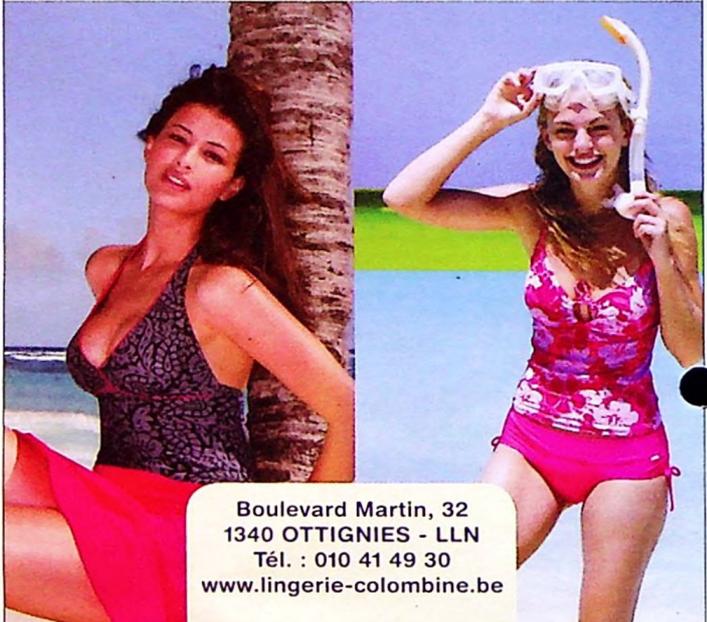
Tous les 15 jours, de nouvelles promotions!

La carte-plus, rien que des avantages!
 Par tranche d'achat d'1€, vous recevez 1 point-plus.
 500 points-plus = 1 bon d'achat de 5€ à valoir sur vos achats
 ou contre certains articles.



Colombine

Lingerie - Corseterie
 Balnéaire



Boulevard Martin, 32
 1340 OTTIGNIES - LLN
 Tél. : 010 41 49 30
www.lingerie-colombine.be

D'UN MUR A L'AUTRE



Peintures naturelles:
 vente-conseil



Déco saine et protection durable
 sur vos murs et plafonds, menuiseries
 intérieures et extérieures, sols, meubles, ...

AGLAIA PEINTURES NATURELLES



Lège de-sol, parquets, planchers

BEECK PEINTURES MINERALES
 Peinture de façades: point-conseil
 des peintures minérales BEECK

Rue Ernest Berthet, 49 1341 Ottignies (Mousty)
 Tél.: 010 62 01 64
 Lun-ven: 9h.30-12h.30 et 14h.-18h. Sam: 9h.30-13h.

LE DOJO D'ASMADE



Atelier de MEDITATION
 le jeudi soir
 Cours de MASSAGE SHIATSU
 Massages individuels

11, rue du Chemin de Fer à 1340 Ottignies
 Tél.: 010 / 402.132 • asmade@skynet.be
 Renseignements : 0475 / 987.995 Françoise Eglème
 0476 / 216.881 Marc Nolmans

Entretien & création de parcs et jardins

LP

Concept

- Tonte
- Taille
- Clôture
- Dolomie
- Divers

GSM: 0475.47.55.67
lpconcept@skynet.be

Carnet *familial*

Naissances

Vanden Bossche, Hugo 02/02
 Goffin, Arthur 02/02
 Ntububa, Gabriella 03/02
 Balmasoud, Jinane 04/02
 Timmermans, Julien 05/02
 El Faiz, Suleyman 05/02
 Ferier, Astrée 05/02
 Sinzobakurana, Mugisha 05/02
 Martin, Leila 07/02
 Schretter, Arnaud 08/02
 Tilmans, Mathis 08/02
 Delfosse, Morgane 09/02
 Delfosse, Elisa 09/02
 Gengoux, Diego 10/02
 Jamar de Bolsée-Simonis,
 Margaux 10/02
 Ndahigwa, Mugisha 10/02
 Nicol, Noah 12/02
 Drugmand, Pierre-Alexis 12/02
 Kyenge, Luc 12/02
 Paeschen, Eliott 13/02
 Laperche, Cyprien 16/02
 De Kelper, Alexis 17/02
 Kroonen, Sacha 17/02
 Sassi, Mohammed 17/02
 Tigel Pourtois, Lili 18/02
 Malengreau, Emilien 18/02
 Buski, Gladys 18/02
 Gillon, Estelle 19/02
 Bachetti, Issam 22/02
 Lambert, Elyse 22/02
 Garcia Lacruz, Moisés 22/02
 Kuborn, Pierrot 23/02
 Hamiddane, Néah 24/02
 Depierreux, Lisa 24/02
 Potor, Corentin 25/02
 Rigot, Thomas 25/02
 Bourgeois, Moira 25/02
 Balthazart, Théo 26/02
 Delfosse, Louise 02/03
 Mockel, Tao 04/03
 Schinckus, Adèle 05/03
 Pilet, Timeo 05/03
 Stassen, Sarah 07/03
 Assaad, Maryam 07/03
 El Kaderi, Najla 11/03
 Evrard, Ethan 12/03
 Zaghdoudi, Naël 12/03
 Ingrachen, Camil 13/03
 Van Brandt, Berlioz 14/04

Marroy, Sandra 14/03
 Schreurs, Luca 15/03
 Bohy, Nolan 16/03
 Graff, Juliette 17/03
 Debrigode, Cloé 18/03
 Fontaine, Aaron 18/03
 Vanloubeeck, Charlotte 18/03
 Pytalska, Olivia 19/03
 Van Molkot, Rosaline 19/03
 Kerckhof, Marion 20/03
 Welle, Amandine 21/03
 Ferreira Dos Santos,
 Christopher 22/03
 Foucher, Mathilde 23/03
 De Buijl, Julien 23/03
 Cosse, Célian 25/03
 Dehalu, Sirius 25/03
 Muryr, Victor 26/03
 Lejaer, Alice 26/03
 Dasnois, Aurélien 26/03
 Wahyudi, Keiloka 26/03
 Daniels, Noam 29/03
 Bortolato, Emilie 29/03

Mariages

Lories, Xavier
 & Smeets, Aude 06/02
 Lanoy, Vincent
 & Penelle, Michèle 13/02
 Bastin, Benoît
 & Clément, Kathleen 27/02
 Fathi, Salah
 & Benjaddi, Nadia 13/03
 De Keyser, Albert
 & Congo, Marie 20/03
 Hanssen, Alain
 & Kervyn, Marie des
 Neiges 20/03
 Delcoigne, Guillaume
 & Crucifix, Bénédicte 20/03
 Attari, Mohamed
 & Elbiar, Mouna 26/03

Décès

Frederick, Camilla,
 we Ciesla 02/02
 Romain, Georges 03/02
 Piron, Jean 05/02
 Schellens, Julienne
 we Plasch 05/02

Lengelé, René 06/02
 Paulus, Walter 06/02
 Vanderheyden,
 Christiane,
 we Vankerckoven 07/02
 Verbist, Willy 13/02
 De Waele, Marie,
 épouse Goossens 14/02
 Vandenhoeck, Yvonne,
 we Witek 15/02
 Cordis, Lamberte,
 we Delbascourt 17/02
 Lenoir, Alain 17/02
 Minsart, René 19/02
 Dusart, Suzanne,
 we Mommaerts 20/02
 Goossens, Cécile,
 épouse Joveneau 21/02
 Fries, Lucien 23/02
 Lefevere, Blanche,
 we Dekeyzer 23/02
 Vandermotte, Christiane,
 we Van Roy 24/02
 Loos, Gilberte 28/02
 Thiebaut, Florine,
 we Deome 04/03
 Santis, Jean 05/03
 Augurelle, André 10/03
 Dumont, Victor 12/03
 Massin, Henriette 12/03
 Marloye, Myriam 14/03
 Gillain, Jacques 16/03
 Montois, André 16/03
 de Thomaz de
 Bossierre, Yvan 17/03
 Carette, Joseph 18/03
 Bastin, Benoît 19/03
 Georges, André 19/03
 Tilmant, Eliane,
 épouse Maka 20/03
 Urbain, Jean 20/03
 Samson, Serge 22/03
 Gourdin, Rolande,
 épouse Hermand 24/03
 Horwart, Jacques 26/03
 Janssens, Theresia,
 épouse Deniet 27/03
 Mayaudon, Jean 27/03
 Collet, Léon 28/03



Conseil *communal*

LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU 30 MARS

Les conseillers commencent par approuver le Plan Général d'Urgence et d'Intervention Communal (PGUIC) ainsi que les conventions qui lient notre Ville avec celle de Wavre et l'UCL, dans le cadre de celui-ci. La découverte d'une bombe datant de la guerre 40, le 9 février à Limelette, et l'exercice destiné à tester le plan d'urgence provincial, le 18 mars à Louvain-la-Neuve, ont montré que les services communaux sont prêts à intervenir en cas de crise.

Les conseillers approuvent la liste des voiries en béton qui seront refaites en 2010 : les rues de Mont-Saint-Guibert, de l'Invasion (en partie), des Coquerées, Croix-Thomas et Grand Rue ainsi que l'avenue de Lauzelle. D'autres voiries, en hydrocarboné, doivent subir des réparations ponctuelles, un asphaltage ou schlammage : le Vieux Chemin de Namur, la rue Charles Dubois, la route de Pinchart et les avenues du lotissement « Cogefon », au Petit-Ry.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland évoque l'aménagement cyclo-pédestre du 1^{er} tronçon de la « coulée verte », entre le parking de la rue du Monument et l'avenue Reine Astrid. Large de 3m, la piste, en béton imprimé, sera encadrée de dalles de gazon. « 75.000€ TVAC, c'est trop cher pour une petite dizaine de mètres de piste cyclable... d'autant qu'il n'est pas certain qu'on pourra réaliser la suite », regrette le conseiller Jacques Otlet. Le bourgmestre lui rappelle que ce 1^{er} tronçon doit donner l'image et le goût de ce que la coulée verte pourrait être ultérieurement. Il ne peut donc pas être raté. Plus que d'une simple piste cyclable, il s'agit d'un lieu de balade pour tous, le long de la Dyle.

A Louvain-la-Neuve, c'est le circuit en dalles podotactiles (pour faciliter le déplacement des mal/non-voyants) qu'il est prévu de poursuivre, depuis la place de l'Université vers la rue Charlemagne. Par ailleurs, la voirie de liaison située entre le rond-point de la boucle des Métiers et le boulevard de Wallonie va disparaître... les travaux du RER devant prolonger la voie de chemin de fer.

Le dynamisme de Louvain-la-Neuve

L'échevin Cedric du Monceau présente le fonctionnement (partenariat public/privé) et les missions de l'Association de Gestion Centre-Ville (AGCV), avant d'annoncer que le festival d'été et LLN-Plage seront encore amplifiés cette année. Il se réjouit du classement de

la Région wallonne, qui indique que le centre de Louvain-la-Neuve est le plus dynamique de Wallonie. Le conseiller André Piron fait part de son souhait de voir semblable association se créer pour animer le centre d'Ottignies. « Il faudrait trouver des partenaires privés qui apportent plus de 77.000€ pour le fonctionnement de celle-ci », constate la présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe, qui fut la première présidente de l'AGCV. Cedric du Monceau explique son initiative de réunir les commerçants d'Ottignies tous les mois... mais remarque que certains ne se déplacent jamais. Jacques Otlet déplore qu'il n'y ait pas de représentant de la minorité dans le comité de direction de l'AGCV. Le bourgmestre et l'échevin du Commerce répondent que l'exécutif de cette association ne doit pas être politisé et qu'il n'y a aucune dérive. Le conseiller Bernard Laduron s'étonne de ce que l'UCL - qui préside le comité de direction pour le moment - s'occupe de commerce. « Il ne s'agit pas que du commerce, mais bien de tout le dynamisme de la ville : la signalétique... », insiste Cedric du Monceau. Jeanne-Marie Oleffe précise qu'il était prévu que les commerçants et les étudiants président aussi l'association, à tour de rôle avec la Ville et l'université, mais qu'ils ont préféré ne pas le faire car la tâche est trop lourde.

Bilan 2009 du Plan de Cohésion Sociale

L'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob présente l'évaluation 2009 du Plan de Cohésion Sociale (PCS), dont le but est un meilleur accès de tous aux droits fondamentaux (logement, emploi, soins, culture et loisirs). Quelque 2500€ ont été accordés au Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve pour l'organisation de cours de français et d'éducation citoyenne à destination d'un groupe de 20 personnes en voie de régularisation. Un centre d'accueil de jour « Un toit, un cœur » a été ouvert, qui est fréquenté par 30-35 personnes (dont 6 à 10 très régulières) chaque semaine. Quelque 3000€ ont permis l'engagement d'une personne « article 60 », grâce aussi à la contribution du CPAS. Un autre projet (3000€) concerne l'ouverture d'un atelier d'expression créative pour 25 personnes en décrochage social et/ ou dépendantes (avec Espace Santé). L'échevin évoque le soutien (2500€) à l'action menée par le Collectif des Femmes en matière de prévention et accompagnement pour dénoncer la violence conjugale, intrafamiliale et parentale (300 cas/an), l'aide (4000€) à l'organisation de la Fête des gens de tous les pays et de tous les âges et les actions menées par la cellule de développement communautaire pour assurer le développement social des

quartiers (38.000€ pour le travail d'un animateur à temps plein). « *Un potager pédagogique a démarré au Buston, des « cuisines de quartier » ont vu le jour à Lauzelle, à la Chapelle aux Sabots, au Bauly et au Buston...* », détaille Benoît Jacob. Les conseillers se félicitent de l'efficacité du PCS. Hadelin de Beer de Laer souligne que des évaluations de l'action publique sont trop rares : on a ici un excellent exemple de l'intérêt d'une telle évaluation. Jean-Marie Paquay s'inquiète de l'avenir des écoles de devoirs, dont le financement par la Communauté française est régulièrement remis en question. Unanimité.

Les conseillers Raphaël Christian Tilkin et Bernard Laduron rappellent leur combat, mené depuis 18 ans, pour obtenir un rond-point à la Porte de Limelette. Le SPW (ex-Met) s'apprête à y installer des feux, « *qu'on remplacera dans deux ans par un rond-point, quand on réalisera que les feux sont insuffisants* », critique le premier. Le bourgmestre rappelle ce qu'il a déjà dit plusieurs fois : les bollards installés provisoirement à ce carrefour ont permis d'en réduire considérablement la dangerosité. Il n'ose pas se prononcer sur la date d'installation des feux. Cela dit, la Ville a inscrit sa quote-part au budget pour l'aménagement de ce carrefour.

Le conseiller André Piron se fait le porte-parole des commerçants (pour dénoncer la durée du chantier de l'avenue des Combattants) et des camelots, qui ont remarqué une baisse de fréquentation du marché du vendredi. Suite aux longues intempéries de l'hiver, le chantier n'a repris qu'à la mi-mars, mais à ce jour, indique le bourgmestre, la situation est telle que les travaux ne pénalisent quasiment plus le centre commercial. Le carrefour des Coquerées est rouvert à la circulation. Les automobilistes ont modifié leurs habitudes et empruntent de nouveaux itinéraires pour se rendre au centre commercial. L'échevin du Commerce constate que le nombre de camelots ne cesse d'augmenter, au marché d'Ottignies, alors qu'il baisse partout en Belgique. Certains ont préféré ne pas venir pendant les semaines de grand froid, ce qui a pu donner l'impression d'un marché clairsemé. Avec les beaux jours, le marché devrait retrouver l'ambiance qui le caractérise.

Le conseiller Patrick Piret-Gérard remercie la présidente du CPAS qui - dans le cadre du nouveau décret wallon - a permis de sauver la coordination de soins et services à domicile « Domicile 2001 » en proposant de s'associer avec les coordinations de Jodoigne et Braine-le-Château, pour fonder « Cado ». La nouvelle coordination devrait fonctionner dès 2011. En attendant, « Domicile 2001 » continue de fonctionner suivant l'ancien décret.

Le conseiller Jacky Reginster s'inquiète du mauvais état de la rue Charles de Loupoigne. Le bourgmestre le rassure : l'entrepreneur a reconnu des malfaçons, dues au mauvais temps. Il recommencera l'opération de schlammage.

Au même conseiller qui se demande si la Ville possède des emprunts structurés Dexia (suite à la diffusion d'une émission relative à ce sujet, à la RTBF), l'échevin des Finances David da Câmara Gomes explique que seuls 3% de notre dette est constituée de produits structurés Dexia... et que 45% de la dette l'est à taux fixe. « *L'attitude de Dexia est favorable aux communes. La banque nous a d'ailleurs écrit au lendemain de la diffusion de l'émission, pour nous rassurer* », ajoute l'échevin. « *Notre trésorerie, abondante, nous permettrait, le cas échéant, de rembourser anticipativement... mais la conjoncture n'est plus menaçante.* »

Deux motions

A la fin de la séance publique, les conseillers votent deux motions. La première - à l'initiative du conseiller Hadelin de Beer de Laer - concerne le Holding communal. Le Conseil souhaite que le Conseil d'administration du Holding mène un large débat sur ses finalités, avec ses actionnaires. Il faudrait aussi que le nombre de postes occupés par les partis, au sein du CA, corresponde au poids électoral des partis démocratiques. 5 abstentions.

La seconde motion - à l'initiative du conseiller Jacques Otlet et de l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuyts - concerne l'antenne de Lauzelle de l'Athénée Royal Paul Delvaux. Le Conseil souhaite rappeler au gouvernement de la Communauté française qu'il est nécessaire d'offrir de nouveaux bâtiments scolaires fonctionnels et confortables aux 420 élèves et aux équipes pédagogiques de cet établissement, installé dans des locaux provisoires depuis 1994. Jacques Benthuyts explique qu'un permis de bâtir existe, pour un bâtiment qui permettra d'accueillir 550 élèves et qui comprend un réfectoire et une salle de gymnastique. Ce permis arrive en fin de validité dans 6 mois : il est donc urgent d'entamer la construction. Unanimité. ■

LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 4 MAI

En début de séance, les conseillers approuvent la mise en zone bleue de deux parkings supplémentaires (l'espace situé entre la maison de la laïcité et le chemin de fer (Ottignies) et le parking du cimetière du centre situé le long de l'avenue Reine Fabiola), l'aménagement d'un trottoir à l'avenue



Georges Lemaître (qui reliera le parking malin du Rêdimé au quartier de la Baraque et au centre urbain), l'aménagement - à l'aide d'un béton imprimé - du chemin agricole n°7 situé à la limite de Lasne (seulement si la Région wallonne accorde des subsides pour réaliser ce tronçon de 600m de long et 3m de large), la mise en conformité de ralentisseurs dans les rues Franz Defnet et Jules Destrée (Céroux-Mousty), l'aménagement de chicanes avec bacs à fleurs encastrés (pour éviter le déplacement des obstacles) à l'avenue de l'Espinette (Louvain-la-Neuve).

Au moment de voter l'acquisition - par expropriation pour cause d'utilité publique - d'un terrain pour l'agrandissement du cimetière de Blocry, revient le dossier vieux de 20 ans du cimetière inexistant à Louvain-la-Neuve. « *Le cimetière de Blocry est déjà un demi Père-Lachaise, quand on voit les personnalités qui y reposent* », constate Christian Tilkin, avant de demander si on va y prévoir un carré pour les musulmans. « *Je trouve un peu triste que la jonction entre les deux entités soit un cimetière* », remarque Julien Tigel Pourtois. « *Le mur d'entrée ne doit pas avoir vu de ciment depuis 1924, année de la création du cimetière* », regrette Nelly Roobrouck. Jacques Otlet ne comprend pas pourquoi la Ville doit consacrer des terrains qui ont une valeur marchande importante, dans un endroit stratégique, à l'agrandissement du cimetière de Blocry... alors que l'UCL valorise l'ensemble de ses terres à Louvain-la-Neuve. Un cimetière dans la cité universitaire aurait amputé une part de la plus-value de l'Université. Le bourgmestre rejoint le conseiller sur ce point. « *Un cimetière entre Ottignies et Louvain-la-Neuve, symboliquement, c'est bien. A côté d'un bois, c'est une belle implantation. Mais on peut proposer qu'en « échange », l'UCL nous accorde un terrain sur lequel nous pourrions construire un bâtiment d'intérêt public* », annonce Jean-Luc Roland. « *Un commissariat à Louvain-la-Neuve* », s'exclame Jacques Otlet avant d'ironiser « *Quelle belle opposition constructive !* » Il semble que les discussions battent leur plein, dans le cadre de la révision du plan de secteur...

A quelques mètres de là, le Collège propose d'échanger une zone forestière - propriété communale - avec une zone forestière, de surface équivalente, appartenant à un habitant de la rue de l'Invasion (qui pourra ainsi étendre son jardin, puisqu'il prévoit de construire sur la partie de sa parcelle située en zone à bâtir). Ceci permettrait de réaliser un chemin donnant accès au Bois de l'Escavée, notamment pour les élèves de l'école communale de La Croix. « *Nous avons réuni les riverains des terrains de fond situés à l'arrière de la rue de l'Invasion*

et tous voient un intérêt à pouvoir disposer un jour d'un accès de ce côté », explique l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau.

Logement d'urgence, parking à Limauges

Les conseillers approuvent la mise à disposition d'un appartement du bâtiment Verlaine, pour dépanner des personnes en rupture de ménage brutale (pour une durée de 6 mois, renouvelable au maximum une fois). Le CPAS dispose déjà d'une bonne dizaine de logements d'urgence, tous occupés.

La minorité s'abstient lors du vote relatif à la réalisation d'un parking de 29 places aux abords de l'école de Limauges. Son chef de file rappelle qu'il avait recommandé l'aménagement d'un parking sur un terrain un peu plus éloigné, moins cher que celui retenu. « *La sécurité des enfants n'a pas de prix* », rétorquent les membres du Collège, qui ont suivi les recommandations du conseiller en Mobilité et des services techniques. « *Les parents veulent toujours déposer leurs enfants au plus près de la porte d'entrée de l'école. Ils auraient sans doute été peu nombreux à fréquenter un parking moins proche* » ajoute le bourgmestre. De plus, cette autre implantation aurait impliqué des expropriations de jardins situés Chapelle aux Sabots et aurait, en fin de compte, probablement coûté plus cher que le projet retenu.

La suite est plus festive, avec le vote d'un subside au secteur horeca pour l'organisation de concerts lors du festival d'été de Louvain-la-Neuve, la fourniture et pose de stores électriques à la salle Jules Ginion de Céroux-Mousty (au passage, les conseillers regrettent le mauvais état général du bâtiment et la panne de la hotte qui a gêné les scouts, récemment), l'aménagement d'une aire sportivo-récréative au quartier de la Chapelle aux Sabots (Ottignies), le subside compensatoire à l'Association des Habitants (AH) de Louvain-la-Neuve pour l'organisation du grand feu.

L'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob soumet une motion pour le financement du plan de cohésion sociale 2009-2013. « *Puisque l'enveloppe budgétaire initialement attribuée aux plans n'est pas épuisée, nous demandons à l'autorité régionale de répartir l'argent restant entre les villes pénalisées dans leur action par le mode de calcul initial.* » Unanimité. L'échevin présente aussi la répartition de la subvention communale (13.000€) entre les 11 mouvements de jeunesse.

Avant la présentation des points ajoutés par certains d'entre eux, les conseillers

approuvent le nouveau règlement relatif aux cimetières, funérailles et sépultures, soumis par l'échevine de l'Etat civil Annie Galban.

La Poste, l'anneau et la navette

Jacky Reginster se demande si un bureau de Poste à Louvain-la-Neuve est prévu, dans le nouveau contrat de gestion de la Poste approuvé le 2 avril. « *La ministre des Entreprises publiques Inge Vervotte a répondu de manière évasive à notre motion. Le Collège a décidé de plaider à nouveau la cause de Louvain-la-Neuve* », annonce le bourgmestre Jean-Luc Roland. « *Les élections sont peut-être un bon moment...* »

Le conseiller regrette - photos à l'appui - le mauvais état de l'anneau central, sous et à proximité du musée Hergé. « *C'est la règle : l'entreprise qui dégrade, répare. Nous disposons d'une quote-part de l'entreprise qui a réalisé la rue Charlemagne... mais nous attendons la fin de l'aménagement du Parc de la Source avant de refaire la voirie, dans un an et demi ou deux* », répond le bourgmestre. « *En attendant, notre service des Travaux procède aux réparations des dégradations les plus importantes.* »

Jacky Reginster souhaite encore connaître l'état d'avancement du projet de la navette inter-quartiers. Celle-ci pourrait être mise en route dès cet automne. « *Nous espérons pouvoir disposer d'un bus TEC à propulsion alternative au diesel, mais nous devons finalement nous contenter d'un bus à propulsion classique, comprenant 15 places assises et 15 places debout. Nous avons établi différents itinéraires avec les responsables des TEC et opté pour un rabattage vers la gare à l'heure de pointe du matin. Après 9h30, la navette effectuera un circuit en forme de huit, le cœur en étant la gare des bus de Louvain-la-Neuve. A l'heure de midi, on pourrait prévoir un décrochage vers le parc scientifique, pour permettre aux employés de celui-ci d'aller dîner au centre ville* », détaille Jean-Luc Roland.

Encourager l'achat de vélos électriques

Une belle opposition constructive, donc ! Jacques Otlet pratique le vélo, mais les années passant, il constate qu'un petit support moteur ne serait pas désagréable. Il propose d'accorder une prime - 100€, par exemple - aux habitants qui feraient l'acquisition d'un vélo électrique ou d'un dispositif permettant de transformer le vélo qu'ils possèdent déjà. Le bourgmestre trouve cette proposition « *sympa* », mais il faut l'affiner : 100€ est peut-être trop peu, quand on sait qu'un vélo électrique coûte environ 1500€. Cela dit, on ne peut pas se permettre d'ouvrir les vannes sans avoir réfléchi à toutes les conséquences. Le projet sera soumis à l'étude des conseils

consultatifs Mobilité, Energie et Affaires sociales.

Jacques Otlet interroge l'échevine du Logement au sujet du nombre de bâtiments inoccupés pris en gestion par l'Agence Immobilière Sociale (AIS) du Brabant wallon. Cécile Lecharlier lui répond qu'il n'y en a qu'un seul. Elle précise que la Ville applique activement le règlement-taxe sur les logements inoccupés voté en 2007. Quelque 24 dossiers de logements inoccupés ont été étudiés depuis : 14 ont été résolus de manière constructive, 5 ont donné lieu à la perception de la taxe sur les immeubles bâtis inoccupés, les autres sont en cours. L'instauration de cette taxe a donc eu un effet positif : celui de remettre des logements inoccupés dans le circuit locatif ou de la vente.

Le conseiller demande également que les catadioptrés de la berme réductrice de vitesse à la rue Croix-Thomas soient remplacés.

Sous les trottoirs, mystère et misères

Après les accidents de Ghislenghien et Liège, Bénédicte Kaisin et Michel Tournay s'interrogent au sujet de la cartographie des sous-sols de la ville. Le bourgmestre ne peut malheureusement pas les rassurer beaucoup : « *aujourd'hui en Belgique, personne ne peut dire où se trouvent les impétrants. Nous avons acheté le matériel et consacré les moyens humains nécessaires à la réalisation de la cartographie de notre égouttage. Pour le reste, chaque intercommunale est responsable des tuyaux qu'elle pose. La pratique nous montre que souvent, l'intercommunale elle-même ignore quels sont ses câbles en fonction et ceux qui ne le sont plus, puisque les anciens câbles ne sont jamais retirés...* » Quand un entrepreneur doit faire des travaux en voirie ou dans le trottoir, il est tenu d'en informer la Ville, qui lui remet alors les coordonnées de l'ensemble des sociétés responsables des impétrants.

L'intervention de Nelly Roobrouck au sujet d'une tranchée ouverte depuis 5 mois dans le trottoir de la rue de l'Invasion est l'occasion d'un grand coup de gueule de la part du bourgmestre... contre Belgacom. « *Cette société se fiche du monde ! Le chantier de l'avenue des Combattants a été arrêté pendant 3 semaines parce que nous attendions désespérément son intervention. Cette prise en otage est inadmissible !* » Jean-Luc Roland en a informé la gouverneure de la Province, qui a convoqué une Conférence des bourgmestres. Il en est ressorti que toutes les communes subissent pareil calvaire. Le directeur de Belgacom a promis d'agir... mais jusqu'à présent, pas grand-chose n'a changé. ■



Et vous, vous faites quoi ?

Qui sont les conseillers communaux/conseillers CPAS ? Que font-ils et en quelles matières peuvent-ils vous aider ? Cette rubrique doit vous permettre de les connaître mieux.

Marie-Pierre Lewalle

Devenue conseillère communale en remplacement de Thierry Muller, au début de cette année, Marie-Pierre Lewalle a dû abandonner son poste de présidente du Conseil consultatif des Sports. La mort dans l'âme, car après trois ans, elle commençait à bien maîtriser les règles du Conseil et s'appêtait à lancer de nouveaux projets.

« Le sport me passionne, de part mes formations et fonctions de prof de gym et kiné. J'ai longtemps joué au volley, avant de devenir membre du Comité du club Limal-Ottignies Smashing Girls. Il y a beaucoup d'activités sportives, dans notre commune... mais on pourrait en faire davantage encore. Par exemple, intégrer 2 ou 3 heures de sport dans les journées des plaines de jeux d'été, pour faire découvrir certaines disciplines aux jeunes qui n'ont pas la chance de pratiquer un sport régulièrement. Ils auraient peut-être l'envie de s'inscrire dans nos clubs, par la suite. C'est aussi le but de la journée Sport-Ecoles que le Conseil consultatif organise chaque année, avec les élèves de 4^e primaire. »

La jeunesse est un autre sujet qui l'intéresse et pour cause : maman de cinq enfants, elle s'est investie dans les associations de parents des écoles qu'ils ont fréquentées (Saint-Pie X et le lycée Martin V) ainsi qu'au sein de la 37^e Unité Saint-François de Louvain-la-Neuve, où deux de ses filles sont toujours animatrices.

« J'ai été lutin au Petit-Ry, guide à Court-Saint-Etienne, puis chef à la 37^e, quand les locaux se trouvaient encore derrière l'église de Blocry. J'ai vu se construire les chalets en

bordure du bois de Lauzelle ! J'ai fait partie du staff d'unité pendant 6 ans, avec mon mari, avant d'arrêter il y a peu. Je trouve que les mouvements de jeunesse sont une belle école de vie, un endroit où s'épanouir et où chacun peut trouver sa place. »

Elle s'investit aussi dans la paroisse de Blocry, en tant que maman catéchiste chargée de préparer des groupes de 7-8 jeunes (5 cette année) à la profession de foi, une heure par semaine. « On ne leur impose rien, c'est eux qui construisent leur foi », insiste-t-elle. « On tâche de leur ouvrir l'esprit, de les aider à appréhender les textes bibliques et à trouver des réponses à leurs questions, de voir comment la foi peut les aider dans leur vie de tous les jours. »

Au Conseil, Marie-Pierre Lewalle sera particulièrement attentive aux dossiers relatifs à la personne handicapée. Elle nous explique qu'elle est kiné bénévole, une heure par semaine à la piscine du collège du Christ Roi, pour le petit club « Les dauphins bleus » ouvert aux personnes handicapées mentales et physiques. Elle rappelle son souhait de voir se créer un club de torball (sport ballon pour les personnes handicapées visuelles), dans notre ville.

Observatrice dans un premier temps, elle pourra compter sur les bons conseils de ses parents, Jean et Nicole Lewalle, qui ont tous deux siégé au Conseil communal... la seconde ayant aussi présidé le CPAS, pendant 12 ans. ■

Marie-Pierre Lewalle
Av. de Lauzelle, 35A
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve
010 / 45 17 33



Nettoyez votre trottoir

Des habitants regrettent la malpropreté de certains trottoirs, notamment dans le centre d'Ottignies. Dès lors, nous rappelons à tous que le règlement de police prévoit que les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et de propreté... et prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers. Merci de contribuer à rendre notre ville plus agréable à vivre.

Jacky Reginster

Seul contre tous, ou presque ! Jacky Reginster est l'unique représentant de la liste « LLN » à siéger au Conseil, depuis 3 ans et demi. Confortable - car il ne doit pas respecter de discipline de groupe et bénéficie dès lors d'une grande liberté de parole et de sujets - et inconfortable à la fois, puisqu'il est seul à encaisser les remarques des autres. Le conseiller et le président de séance ne s'entendent pas, mais « *ce n'est pas ça qui va m'arrêter, au contraire. C'est mon côté ardennais : résiste et mords* », déclare le conseiller (NDLR : originaire d'Arlon). « *La démocratie prévoit que chacun puisse avoir un avis.* »

Parmi les sujets qui fâchent, il y a le projet du Collège de voir la zone comprise entre la RN4 et l'autoroute passer en ZACC (Zone d'Aménagement Communal Concerté) qui pourrait accueillir des entreprises mixtes, scientifiques et autres. « *Le bourgmestre veut y voir se construire une grande salle de spectacles et une enseigne bien connue de meubles en kits. Mauvaise idée ! L'installation de cette enseigne à Louvain-la-Neuve ne va créer que du transfert d'emploi et entraîner la fermeture des petits marchands de meubles. Laissons à l'UCL le soin de gérer le développement industriel et technologique... elle l'a bien fait jusqu'à présent.* »

Jacky Reginster s'intéresse aussi à Ottignies. A sa gare notamment, qu'il qualifie de « catastrophique ». « *Une personne âgée qui s'y rend avec une valise doit se faire conduire jusqu'à l'entrée du train !* » Il reconnaît qu'il ne s'agit pas là d'une compétence communale, mais quand même, « *ce sont les Ecolos qui ont plaidé pour que le parking des Droits de l'Homme soit composé pour un tiers de verdure... réduisant ainsi le nombre d'emplacements de parking à 400 : c'est trop peu !* » Le conseiller regrette aussi la durée des travaux dans le centre et les difficultés pour se garer à proximité du Douaire, malgré la mise en place de la zone bleue. « *Beaucoup de gens ne vont plus à Ottignies* », constate-t-il.

Le mauvais état des bâtiment communaux le préoccupe. Si le Cœur de Ville et les deux bâtiments du service Travaux sont neufs et fonctionnels, le reste est dans un triste état : on va enfin remplacer les châssis de l'école du centre mais à côté, l'hôtel de ville donne une image désastreuse de la commune : il n'y a pas de micros dans la salle du Conseil, il pleut dans la verrière et il n'y a pas d'éclairage dans les toilettes ! « *L'échevin des Bâtiments fait bien son travail mais les moyens dont il dispose sont insuffisants. Il faut entretenir son patrimoine, sans quoi celui-ci risque de se dégrader et de perdre de sa valeur.* »

Il évoque encore la navette de bus interquartiers, qui se fait attendre alors qu'elle était dans les programmes de tous les partis. « *Mont-Saint-Guibert vient d'inaugurer un Proxibus... si c'est possible chez nos voisins, pourquoi pas chez nous ?* »

Malgré tout, le conseiller est satisfait de voir que Louvain-la-Neuve fait désormais partie des préoccupations de tous les groupes politiques. « *C'est la présence de la liste LLN aux dernières élections qui a été le déclencheur de cette prise de conscience.* ». Il apprécie de vivre dans cette ville en mouvement (il en fréquente régulièrement la piscine et le bois de Lauzelle) qu'il a rejointe en 1972, après avoir effectué ses deux premières années d'ingénieur civil à Louvain. Membre du CSE, il a fait partie de l'équipe organisatrice des premières « 24 Heures vélo ». Il a présidé l'Association des Habitants pendant 4 ans - au début des années 2000 - quand la construction de L'esplanade et l'instauration des parkings payants faisaient débat. Avec le recul, il se dit que le projet Wilhelm & Co est une réussite au niveau commercial. « *Au niveau immobilier par contre, les prix ont explosé, fermant malheureusement le marché à ceux qui n'ont pas la cinquantaine et une vie professionnelle derrière eux.* » ■

Jacky Reginster
Cours du Cramignon, 28
1348 Louvain-la-Neuve
010 / 45 06 24



Numérotation des immeubles et maisons

Toute personne est tenue d'apposer - de manière visible depuis la voie publique - le(s) numéro(s) imposé(s) par l'administration communale (article 32 du Règlement général de police administrative du 2 mars 2010).

Toute infraction à cette disposition est passible d'une amende administrative allant de 25 à 100 €.

Une lisibilité claire et précise permet à chacun un repérage aisé, un dégagement rapide la voirie, mais aussi et surtout une intervention plus rapide des services de secours.

Pensez-y.



Cimetières, funérailles et sépultures

Les changements apportés à notre règlement relatif aux cimetières, funérailles et sépultures, suite à l'application du décret du Gouvernement wallon du 1^{er} février 2010. Par l'échevine de l'Etat Civil Annie Galban-Leclef.

Les principales modifications sont les suivantes :

- Une meilleure prise en compte des dernières volontés par la remise d'un acte entre les mains de l'officier de l'Etat civil. A défaut de dernières volontés exprimées, la personne qualifiée pour pourvoir aux funérailles choisira le mode de sépulture.
- Le décret prévoit qu'un corps peut être enlevé par les pompes funèbres dès la constatation du décès établie par le médecin appelé sur les lieux. Le passage d'un second médecin est toujours obligatoire en cas de demande d'incinération.
- Une gestion informatique, bien détaillée, de nos six cimetières communaux.
- L'établissement de règles sur l'aménagement interne de nos cimetières :
 1. la création d'ossuaires (monument mémoriel fermé) dans chaque cimetière pour les restes mortels découverts dans l'enceinte de ceux-ci ;
 2. le placement de stèles mémorielles ;
 3. l'implantation au cimetière d'Ottignies-Centre d'une parcelle des étoiles pour les fœtus entre le 106^e et le 180^e jour (dispersion ou inhumation en fosse ordinaire pour une durée de 5 ans). Les enfants à partir du 180^e jour de grossesse jusqu'à l'âge de 7 ans seront placés dans la parcelle des anges de ce même cimetière.
- Par l'introduction de la notion « d'état d'abandon » du nouveau décret, la Ville pourra reprendre possession des tombes non entretenues après une procédure d'affichage d'un an (de Toussaint à Toussaint) ;

- Le Collège communal établira une liste des sépultures d'importance historique locale (anciens bourgmestres, importance architecturale, artistes locaux...). Les tombes remarquables, de même que celles datant d'avant 1945, ne pourront plus être désaffectées sans l'accord de la Région wallonne.
- Les anciennes concessions à perpétuité qui ont été ramenées à 50 ans par la loi du 4 juillet 1973 et qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement en bonne et due forme sont supposées arriver à échéance le 31 décembre 2010. Ce renouvellement « à perpétuité » est gratuit. Il sera de 30 ans, pour autant que :
 - il soit établi qu'il s'agit bien d'une concession à perpétuité (gravure sur le monument ou preuve d'achat ou de propriété) ;
 - la concession soit bien entretenue et le monument en état. Une information à la population est affichée dans les cimetières.
- La durée des concessions imposée par le nouveau décret doit varier entre 10 et 30 ans. La Ville a opté pour une durée de 30 ans. Le renouvellement des concessions sera d'une durée équivalente à la 1^{ère} concession, soit 30 ans et à 75 % du prix.

Tarif des concessions : derniers changements, en fonction du décret

Pour les personnes non domiciliées à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le prix des concessions est quintuplé.

Pour les terrains non concédés : taxe de 300 € pour les personnes non domiciliées à Ottignies-Louvain-la-Neuve ou non décédées à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Exhumations :

de caveau à caveau :	250 €
de pleine terre à caveau (travail plus complexe):	1.250 €

Pour les fœtus
du 106^e au 180^e jour (1m²) : gratuité.

La parcelle des anges du cimetière d'Ottignies-centre



Une plaque « A nos petites étoiles » en pierre bleue sera bientôt placée devant les parcelles de dispersion (en galets) et d'inhumation des fœtus

Pour les anciennes tombes non concédées, nous invitons toutes les familles concernées à se manifester auprès du service Etat civil ou du chef fossoyeur.

L'échevine de l'Etat Civil a tenté de trouver une solution à ce problème. Sur base de sa proposition, la Ville offre la possibilité aux parents de pouvoir acheter la concession, à l'endroit où se trouve leur enfant.

Le prix sera de 250€ pour une durée de 30 ans et ce à titre tout à fait exceptionnel puisque ces familles auraient été mal renseignées il y a de nombreuses années.

Cimetière de Blocry : une future extension

La Ville va agrandir le cimetière de Blocry à Ottignies et l'agrémenter d'une zone parc paysager. ■

Renseignements :

Service Etat Civil : 010 / 42 08 30

Chef fossoyeur (Gabriel Amant) :

010 / 41 11 42

Cinq bourgmestres autour du chef de corps

Le chef de la zone de police Serge Casterman a pris sa retraite, après 36 ans de carrière à Ottignies-Louvain-la-Neuve, d'abord comme simple agent, puis comme commissaire adjoint, commissaire adjoint inspecteur et dès 1994, comme chef de corps (lire le BCO n°162 de décembre 2009). Les cinq bourgmestres qui l'ont côtoyé - Yves du Monceau, Valmy Féaux, Jacques Benthuis, Jacques Otlet et Jean-Luc Roland - ont tenu à le remercier, à l'occasion du vin d'honneur organisé le 30 avril à la ferme du Douaire (notre photo).

Les invités ont entendu les discours du bourgmestre Jean-Luc Roland et du procureur du roi Jean-Claude Eslander,



retracant la carrière du chef de zone et détaillant ses qualités humaines et professionnelles. ■

Réduisez votre facture d'énergie

... grâce à un prêt de 0,5% à 2%.

Vous envisagez d'isoler votre maison, de remplacer votre chaudière vétuste par une chaudière à condensation, ou encore de placer un chauffe-eau solaire ?

L'administration communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, en partenariat avec Energie Brabant wallon (EBW) et le Fonds fédéral de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE), propose de vous aider à préfinancer vos travaux économeurs d'énergie dans votre habitation en vous offrant un prêt à un taux très avantageux de 0,5% à 2%.

Ce prêt porte sur un maximum de 10.000 € par habitation, remboursable en 5 ans maximum et s'adresse à tous, propriétaires ou locataires dont l'habitation est située à Ottignies-Louvain-la-Neuve, sans plafond de revenus.



Pour connaître les conditions de ce prêt et introduire votre demande, vous pouvez prendre contact avec la cellule mise en place au sein de EBW au 0474 / 07 66 45, du lundi au vendredi, de 9 à 17h ou consulter le site www.energiebw.be



Sécurisation de la rue de Mont-Saint-Guibert

Les itinéraires modes doux vont être améliorés, sur la rue de Mont-Saint-Guibert. Les cyclistes rejoindront Louvain-la-Neuve en toute sécurité à partir du vieux quartier des Bruyères.

Cet été, l'entreprise Haulotte de Céroux-Mousty entamera le réaménagement de la rue de Mont-Saint-Guibert, dans le tronçon compris entre le chemin de l'Escalpede (la Ferme équestre) et le Vieux chemin de Namur. Une piste cyclable et un trottoir y seront réalisés, de même que des passages pour les piétons aux carrefours. Le but est d'y améliorer la sécurité pour les usagers dits « doux » : cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite.

Il s'agit d'un chantier de 250.000€, subsidié par la Région wallonne dans le cadre du Plan Escargot.

Le 2^e tronçon - entre le Vieux chemin de Namur et la rue de Namur - sera réalisé ensuite, pour un montant estimé à 346.000€ (dont 60.000€ à charge de la commune de Mont-Saint-Guibert, pour la réalisation d'une portion de plateau située sur son territoire). Il sera, lui aussi, subsidié par la Région.

80 km d'itinéraires pour les cyclistes
Ces nouveaux aménagements compléteront

ceux réalisés en 2009 - au pont du Pape (piste cyclable bidirectionnelle, sécurisation à hauteur des bretelles d'accès de la RN238, élargissement des trottoirs...), à l'allée du Bois des Quewées (itinéraire de type « Ravel ») et à l'avenue de Veszprem (piste cyclable et trottoirs) - et précédemment au Petit-Ry/Pinchart, à la Boissette, à l'avenue Reine Fabiola, dans le golf de Louvain-la-Neuve...

Tous ont fait l'objet de longues discussions avec les associations cyclistes locales et répondent aux priorités énoncées lors de l'élaboration du Plan Zonal de Sécurité (PZS) et du Plan Communal de Mobilité (PCM).

Les cyclistes peuvent se réjouir : Ottignies-Louvain-la-Neuve compte ainsi plus de 35 km de pistes cyclables sur un total de 80 km de voiries qui leur sont recommandées.

« Avec l'aménagement des premiers tronçons de la coulée verte le long de la Dyle, l'instauration d'une trentaine de zones 30 et d'une quinzaine de sens uniques limités, la multiplication de range-vélos sur tout le territoire communal... c'est une véritable toile d'araignée qui est en train de se tisser, pour permettre aux usagers faibles de rejoindre les gares, les centres urbains, les écoles... en toute sécurité », se réjouit le bourgmestre Jean-Luc Roland. ■

Entreprises dynamiques

La 17^e édition de la Journée Découverte Entreprises se déroulera le dimanche 3 octobre 2010. L'échevin des Affaires économiques Cedric du Monceau espère que plusieurs entreprises d'Ottignies-Louvain-la-Neuve y participeront, preuve de leur dynamisme.

Une session d'information avait lieu le 4 mai, à l'hôtel de ville d'Ottignies, à laquelle une dizaine d'entreprises candidates ont participé : le traiteur TCO Service, les piscines de Blocry, le Centre neurologique William Lennox, Ciaco Printshop, Belsintec, Elextra et Orès (notre photo).

Renseignements: www.jde.be



PME et indépendants

face à la crise

Les acteurs de l'économie se mobilisent pour vous, le 5 juin.

L'échevin du Commerce et des Affaires économiques Cedric du Monceau invite les responsables de PME et indépendants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (ils seraient plus de 3500 !), actuels et futurs, à une après-midi de formation et d'information « Faire face à la crise », le 5 juin, de 14h30 à 18h, au Centre Culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants). Le but est de créer ou de renforcer les liens entre les différents acteurs de la vie économique.

Les participants pourront assister à quatre ateliers-conférences sur « Temps de crise : crédit facile ? », « Gestion optimale des coûts salariaux : plus de net et moins de brut », « Lancer sa propre activité... un accouchement sans douleur », « Moins de soucis fiscaux ! Les clés pour optimiser votre imposition ».

Des stands seront animés par des acteurs clé pour les PME et indépendants (banquiers, notaires, secrétariats sociaux, la Sowalfin, l'UCM, la Fondation pour la Jeune entreprise, Start & Invest...).

Accès gratuit. Inscriptions auprès du service Commerce : 010 / 43 78 68 ou marie.anciaux@olln.be ■

L'audace d'entreprendre

Cette après-midi sera suivie, à 18h45, toujours au Centre culturel, par une conférence « L'audace d'entreprendre, malgré les difficultés » donnée par le Belge Arnaud van Schevensteen, le premier unijambiste au monde à avoir atteint le toit du Cervin (4450m).

PAF : 12€/5€ (-18ans). Les bénéfices de cette conférence seront versés à l'ASBL Côte-à-Côte qui a pour objectif de créer un habitat groupé pour IMC à Louvain-la-Neuve.

Renseignements :
0496 / 86 29 94 ou
www.coteacote.info



Côte-à-Côte

Avis aux commerçants qui utilisent un outil de mesure

Depuis le 1^{er} janvier, le contrôle des balances dans le circuit commercial est partiellement confié à des organismes d'inspection privés. Le service de métrologie limite dorénavant son rôle à la surveillance des activités des organismes privés, à des contrôles ponctuels sur le terrain et à d'éventuelles mesures répressives.

L'utilisateur d'instruments de pesage doit lui-même demander la vérification de ses instruments de façon à ce que la périodicité réglementaire (4 ans) soit respectée. Il peut s'adresser à l'organisme d'inspection agréé de son choix. Dans le cas des balances ordinaires d'une portée inférieure à

30 kg il peut éventuellement faire appel au Service de la Métrologie.

Le commerçant doit signaler toute nouvelle mise en service d'un instrument de mesure au Service de Métrologie par lettre ou email, en spécifiant son numéro BCE et les caractéristiques techniques de l'instrument. Il doit aussi s'assurer du bon état des instruments, notamment du maintien de l'intégrité des scelllements et des marques de vérification primitive ou du marquage CE de conformité, de la vignette de vérification périodique ou du contrat d'entretien. Le commerçant doit mettre hors service tout instrument de mesure non conforme.

Renseignements (ou pour obtenir la liste des organismes d'inspection agréés) : 081 / 25 14 50 - Metrology.
Namur@economie.fgov.be



21 élèves espagnols à l'hôtel de ville

Les jeunes de l'école Tecnos de Terrassa et leurs hôtes belges ont été reçus à l'hôtel de ville d'Ottignies, le 22 mars.

Les 21 jeunes en 4^e année à l'école Tecnos de Terrassa (Espagne) accueillis par les 24 élèves en 6^e année option « Espagnol » à l'athénée royal Paul Delvaux d'Ottignies (ARO), dans le cadre d'un échange linguistique Comenius subsidié par la CEE (déjà le 11^e échange pour ces deux écoles et le 15^e échange linguistique avec l'Espagne, pour l'ARO), ont été reçus par le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuyts, le 22 mars à l'hôtel de ville d'Ottignies.

culturel », le Musée Hergé, le Conseil communal des enfants...). Ce 11^e échange portant sur le développement durable, ils ont aussi détaillé les efforts réalisés par la Ville, dans cette matière : installation d'un système de cogénération et de panneaux photovoltaïques, création d'une charte pour le développement durable...

Les 24 Belges se sont rendus en Espagne du 2 au 12 février. En échange, ils ont accueilli les 21 Espagnols du 16 au 26 mars. Ensemble, ils ont étudié divers sujets relatifs au développement durable: les dépenses et économies d'énergie, les déchets, la mobilité, l'eau... et ont comparé les habitudes des Belges et des Espagnols.

« Ils ont visité Bruxelles (ils ont été reçus au Parlement européen), Bruges et Louvain-la-Neuve, chaque fois avec les lunettes du développement durable », explique Michèle Vassaux, professeur d'espagnol à l'ARO, qui rappelle que l'échange de l'an dernier portait sur le même sujet. « Ils se sont engagés à manger des produits locaux, à réduire leur consommation d'eau, à voyager sans nécessairement prendre l'avion... avant de signer, le 22 mars, une charte pour le développement durable. Elle sera affichée à l'école, dans un endroit de grand passage. »

L'objectif de cet échange est avant tout linguistique. Le cours d'espagnol se limitant à 4 heures/semaine pendant 2 ans, les 20 jours passés ensemble permettent aux jeunes de vraiment progresser. ■



21 élèves espagnols et leurs 24 hôtes belges accueillis à l'hôtel de ville d'Ottignies.

Le bourgmestre et l'échevin de l'Enseignement leur ont présenté les caractéristiques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (ses entités, son rôle de « Pôle

Vérifiez vos documents d'identité et passeports

Vu que depuis le 16 mars 2009, il n'est plus délivré de certificat d'identité pour enfant de moins de 12 ans et afin de vous éviter de désagréables mésaventures au moment de votre départ à l'étranger (les contrôles aux aéroports sont très stricts), nous vous invitons à vérifier la validité des documents dont vous disposez actuellement:

- carte d'identité
- certificat d'identité pour enfant de moins de 12 ans (ceux en cours restent valables jusqu'à leur date de péremption)
- passeport

N'attendez pas la veille de votre départ, sachant que les cartes d'identité et les passeports ne sont pas réalisés au sein de notre administration communale et qu'il faut dès lors tenir compte des délais de fabrication, à savoir:

- passeports: 10 jours
- cartes d'identité électronique adulte (+12 ans) : 3 semaines
- cartes d'identité électronique enfant (-12 ans) : 3 semaines

Renseignements :

service population 010 / 42 08 38.

Heures d'ouverture : lundi de 12h30 à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 11h45 (fermé le samedi en juillet et août)

Mieux que Google !

Le cartographe et le responsable du service Informatique de la Ville peuvent avoir le sourire. Ils viennent de mettre en ligne un plan de ville interactif sur lequel on retrouve les 713 rues de notre commune - précisément situées, au départ d'une photo aérienne - qui permettra bientôt de localiser les promenades, sites touristiques, musées, commerces, lieux de culte...

Pour réaliser leurs cartes, la plupart des communes font appel à Google Map. Mais les tracés de certaines rues y sont très imprécis et les informations pas régulièrement mises à jour. Ainsi, notre « promenade de la Nuit de Mai », dans le Parc de la Source (Louvain-la-Neuve), y est présentée en ligne droite - alors que la voirie comporte de multiples courbes - et les chemins qui l'entourent n'y apparaissent même pas !

« Jusqu'à présent, nous utilisons la cartographie de l'UCL, plus puissante que la nôtre... mais elle a aussi montré ses limites. Sur le plan de Louvain-la-Neuve par exemple, la zone du parc scientifique semble beaucoup plus étroite qu'elle ne l'est en réalité », explique le cartographe Benoît Van Calbergh. « De plus, nous ne pouvions faire de ces fonds de plan que ce que l'UCL acceptait qu'on en fasse... »

C'est bien connu : on n'est jamais si bien servi que par soi-même ! Le cartographe a donc souhaité pouvoir travailler désormais sur son propre plan. En collaboration avec le service Informatique de la Ville, il a fait appel à la société française « La souris magique », auteur d'un outil « Veomap » très performant.

Un nouveau plan de ville a vu le jour, au départ de plans photographiques numériques communaux (PPNC) de la Région wallonne. Différents « calques » peuvent y être superposés, pour obtenir la carte d'identité - complète ou partielle, suivant les besoins - de chaque parcelle : données cadastrales, situation au plan de secteur, coordonnées du propriétaire, localisation de l'égouttage... autant de renseignements utiles aux services Urbanisme et Travaux, mis à jour en temps réel.

Une première en Belgique

« L'outil Veomap offre tellement de possibilités que nous avons décidé d'en faire bénéficier le grand public », annonce le responsable du service Informatique Pierre Richard. « La carte interactive vient d'être mise en ligne sur les sites internet de la Ville et de l'Office du Tourisme. L'internaute y accède en un

simple clic sur la bannière, en page d'accueil. C'est une première, en Belgique ! »

Un curseur invite à se positionner sur la partie du territoire qu'on souhaite visualiser. On peut l'agrandir, l'imprimer, y voir les itinéraires cyclables. Mais la Ville ne souhaite pas en rester là. Diverses données (tourisme, commerces, entreprises, lieux de culte, enseignement, équipements publics...) seront encodées dans les prochains mois, pour compléter les renseignements déjà existants.

« La carte permettra de localiser non seulement les monuments, musées, sites remarquables, espaces verts... (avec une description complète), mais aussi les restaurants situés à proximité, leurs heures d'ouverture, une ou plusieurs photos...



Le cartographe Benoît Van Calbergh et le responsable du service Informatique Pierre Richard.

Pour y parvenir, nos commerçants seront mis à contribution », annonce l'échevin du Commerce et de l'Urbanisme Cedric du Monceau, ravi de voir l'administration se moderniser et se professionnaliser.

Quelque 6400€ ont été investis pour l'acquisition du logiciel... une personne a travaillé à temps plein pendant un an, sur le projet... mais cela en valait la peine. « Le GPS est inefficace à Louvain-la-Neuve, où la majorité des rues sont piétonnes, certaines situées sur la dalle et d'autres dessous. Google est très imprécis : les hôtes du Manoir de Morimont se perdent très souvent. Nous pouvons être fiers de faire mieux ! D'ailleurs, nous espérons que les fournisseurs de cartes s'inspireront de notre cartographie pour réaliser leurs futurs documents ! »

L'échevin signale encore qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve est la seule commune du Brabant wallon à avoir entamé la digitalisation de ses chemins vicinaux. « On n'a pas l'habitude d'en parler, mais le Petit Prince de Saint-Exupéry n'avait pas tort quand il disait que « géographe, c'est enfin un vrai métier » ! ■



On vote, le 13 juin

Elections de la Chambre des représentants et du Sénat.

Sont repris sur la liste des électeurs, les Belges inscrits dans les registres de la population de la commune au 7 mai 2010, qui - à la date de l'élection - ont atteint l'âge de 18 ans accomplis et qui ne sont pas privés de leur droit de vote, ainsi que les électeurs belges résidant à l'étranger.

Vous pouvez donner procuration à un autre électeur pour voter en votre nom dans les cas suivants :

- pour cause de maladie ou d'infirmité (avec production d'un certificat médical),
- pour raisons professionnelles (avec production d'une attestation délivrée par l'employeur),
- si vous êtes batelier, marchand ambulant ou forain (avec production d'un certificat délivré par le bourgmestre de la commune dans laquelle vous êtes domicilié),
- si vous êtes privé de liberté suite à une mesure judiciaire (production d'une attestation de l'établissement où vous séjournez),
- si, en raison de vos convictions religieuses, vous êtes dans l'impossibilité d'aller voter (avec production d'une attestation des autorités religieuses),
- pour motifs d'étude si vous êtes étudiant (production d'un certificat de la direction de l'établissement que vous fréquentez),

- pour absence de votre domicile en raison d'un séjour temporaire à l'étranger pour autant que l'impossibilité ait été constatée par le bourgmestre de votre domicile sur présentation des pièces justificatives.

Chaque mandataire (celui qui reçoit procuration) ne peut disposer que d'une procuration et devra voter dans le bureau de vote du mandant (celui qui donne procuration).

Le document de procuration peut être retiré au service des élections, à l'administration communale. Il se trouve également sur le site internet de la Ville www.olln.be ou du ministère de l'Intérieur www.elections.fgov.be.

Si vous ne désirez pas donner procuration et que vous vous trouvez dans une des situations citées ci-dessus, vous devez rentrer à l'administration communale, service des élections (ou à la justice de paix de Wavre), dans les plus brefs délais, votre convocation avec, en annexe, un justificatif attestant de la raison pour laquelle vous n'avez pas pu vous rendre aux urnes.

Le service des élections se tient à votre disposition le lundi de 12h30 à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30, espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies. 010 / 42 08 45 ou 010 / 42 08 30 ou gustind@olln.be. ■

Commémoration



Le 9 mai, les représentants des associations patriotiques et les autorités communales ont déposé des gerbes de fleurs aux monuments aux morts d'Ottignies.

Les représentants des associations patriotiques et les autorités communales

ont commémoré ensemble la libération des camps, le 9 mai. Après la messe en mémoire des anciens combattants, à l'église Saint-Remy d'Ottignies, ils ont déposé des gerbes de fleurs aux quatre monuments aux morts voisins. La matinée du souvenir s'est terminée par une réception dans les locaux de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies.

La cérémonie à l'Escadron Brumagne (Limelette), elle, aura lieu le dimanche 6 juin. Voici le programme, qui sera animé par la fanfare Saint-Jean des Bois de Limelette :

- 10 h 30 : célébration à la mémoire des défunts, à l'église de Limelette ;
 - 11 h 45 : dépôts de fleurs aux monuments aux morts de Limelette ;
 - 12 h 15 : célébration au Mémorial de l'Armée Secrète.
- Bienvenue à tous ! ■

Entreprise de jardins et terrassements

- Egouttage
- Pose de citernes
- station d'épuration
- Petite maçonnerie
- Terrasses en pierre naturelle
- clôtures

Emmanuel Docq sprl
(Entreprise agréée)
0477 / 174 831

Vitatel

**un système de télé-assistance
24 heures sur 24
pratique et facile à utiliser**

Le système VITATEL de PSD, une solution simple et fiable d'assistance à distance qui relie 24 heures sur 24 une personne âgée, isolée, handicapée, convalescente... à son réseau d'aide, partout en Wallonie et à Bruxelles.


vitatel

Renseignez-vous au
081/41 29 29 • www.vitatel.be



Vitatel, un service de l'asbl

PSD
PERMANENCE SOINS A DOMICILE 8831

Les clés d'une mission réussie ?

- une agence immobilière proche de vos intérêts
- une équipe de professionnels à votre service
- un partenaire de confiance



BRABIMO

Nous tenons nos promesses

Rue du Moulin 7 • 1340 Ottignies • 010/41.50.50 • www.brabimo.be



Entreprise de peinture et décoration

Eric MASSART

la décoration ... c'est ma passion !

Revêtements sols et murs
Intérieur – extérieur
Vente et pose de stores
Travail soigné réalisé par le patron
Produits de première qualité
Devis gratuit

Chaussée de Bruxelles 128D – 1300 Wavre
www.decoration-massart.be - ermassart@voo.be
GSM 0477/45.27.07 – ☎ 010/24.61.61.



FUNÉRAILLES DEBROUX

Funérailles Debroux · Maison fondée en 1943

Des professionnels à votre service

Incinération • Ensevelissement jour et nuit
Funérarium • Plaques funéraires et fleurs en soie

Nouveau Funérarium à Ottignies

Avenue des Combattants, 26 – 1340 Ottignies – L.L.N.
Tél. 010 41 42 91 – Fax 010 41 19 11
www.funerailldebroux.be

Clair de Vue



Spécialiste verres
Varilux, assurance
adaptation

- Examen de la vue
- Adaptation de lentilles de contact
- Spécialiste
Lentilles rigides
Lentilles pour astigmates
Lentilles progressives
Entraînement visuel

Espace du Cœur de Ville, 21 à 1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97 • clairdevue@base.be

ROOBROUCK



Outillage et matériel de jardinage

Particuliers et professionnels



N4 • Grand'Route, 12
1435 Corbais
Tél. 010 65 57 38
Fax 010 65 90 42

www.roobrouck.be



Quelques règles à respecter

Pour ceux qui les auraient oubliées, merci de bien vouloir respecter ces quelques règles, reprises dans le règlement général de police.

Le dimanche, les tondeuses dorment!

Avec les beaux jours, revient le joyeux ronron (exaspérant, pour certains) des tondeuses à gazon. Les services de police rappellent qu'il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon, de motobêches, tronçonneuses et autres engins à moteur électrique ou à explosion destinés notamment à des fins de jardinage dans les endroits habités entre 20 et 9 h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Feux et barbecues

Des habitants nous demandent régulièrement si les feux de jardin sont autorisés. Oui, ils le sont, également le dimanche et les jours fériés, mais seulement pour les déchets verts secs et à plus de 100 m des habitations (et pas par grand vent, cela va de soi). L'importance du feu doit être maintenue à un niveau tel qu'il puisse être maîtrisé par ceux qui l'ont allumé.

Evidemment, cette restriction ne concerne pas les barbecues... encouragés pour assurer une bonne ambiance dans les quartiers (du moment que les fumées et odeurs ne soient pas incommodantes pour les voisins... et qu'ils fassent l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure).

Entretien

Retenez aussi que tout terrain bâti ou non (y compris les accotements et les fossés), doit être entretenu au moins une fois par an, avant le 15 juillet, excepté les zones reprises en fauchage tardif.

Les haies et buissons croissant le long de la voie publique ne peuvent pas dépasser 1,80 m de haut (ils doivent être élagués de manière à ce que les branches n'empiètent pas sur le domaine public et ne masquent ni l'éclairage public, ni la signalisation routière); les arbres à haute tige doivent être plantés à 2 m au moins de la voirie. Ces obligations incombent à ceux qui ont la jouissance des

biens sur lesquels se trouve la verdure à élaguer : propriétaires, locataires...

Tapage

Bien sûr, le tapage nocturne est interdit, mais aussi le tapage diurne causé sans nécessité légitime. Ainsi, les propriétaires d'animaux dont les aboiements, hurlements ou cris perturbent la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble : collier anti-aboiements, muselière, dressage...

Chiens

Les détenteurs d'animaux sont tenus d'empêcher ces derniers d'effectuer leurs besoins sur la voie et les espaces publics ailleurs que dans les filets d'eau ou aux endroits spécialement prévus à cet effet. Quand ils promènent leur chien, ils doivent donc posséder sur eux le matériel nécessaire en vue de ramasser les déjections. Plusieurs distributeurs de sachets sont à votre disposition :

A Louvain-la-Neuve

Scavée du Point du Jour, Verte Voie, place de l'Equerre, rue M. Thiry, rue du Grand Hornu, Serpentine, Verger de la Baraque, Rampe du Val.

A Ottignies-Limelette-Céroux-Mousty

Rue du Moulin, espace de la Cure, rue du Tiernat, sentier Maurice Carême, ruelle qui va de l'église de Mousty à Berthet, quartier des Iris, Prairie Orban, Fond de Bondry, rue du Bauloy, av. des Chevreuils et Bouvreuil. Par ailleurs, sur la voie publique, les chiens doivent toujours être tenus en laisse. ■

Permanence de police: 010 / 42 08 60.

Votre habitation surveillée

En vacances pour quelques jours ou quelques semaines ? Pour que votre habitation soit surveillée (gratuitement), vous pouvez communiquer la période pendant laquelle vous vous absentez à la police. Complétez la fiche « maison inoccupée » en vous rendant au commissariat de police (rue du Monument, 54, à Ottignies).

ASSUREURS CONSEILS

PIERSON

c'est bon! S.A.

N°OCA : 12913

- ASSURANCES TOUTES BRANCHES
- AGENCE BANCAIRE FINTRIO

FINTRIO

FORTIS GROUP




CONSULTEZ-NOUS !
010.41.42.43

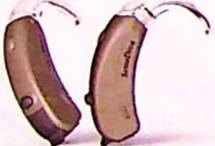


Avenue de Jassans, 58 - 1342 Ottignies
Fax 010.41.60.34

Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Benoît Dierge, Audiologiste - sur rendez-vous - Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Ceroux-Mousty
Tél. : 0473 89 25 81 - www.appareils-auditifs.eu

Néo-Sève

Alimentation naturelle et diététique

- Compléments alimentaires
- Cosmétique
- Produits d'entretien
- Articles cadeaux

21, rue Émile Henricot
1490 Court-Saint-Étienne
Tél.: 010 61 50 66 - Fax: 010 61 54 98

Du mardi au samedi, de 9 à 12h30 et de 14 à 18h, sauf samedi après midi



ANTI RETRO

Essayez d'urgence la nouvelle **CITROËN DS3**




DEGUELDE

CARROSSERIE AGRÉÉE
Spécialiste Citroën depuis plus de 25 ans

CITROËN 1, avenue Pierre Holoffe (sur la route de Rixensart à Court-Saint-Etienne) Limelette • Tél. : 010 41 32 82 • www.garagedeguelde.be

Soutien accru aux *acteurs sociaux*

... par la subvention communale à leurs activités.

En 2008, le Collège communal a sollicité l'avis du Conseil consultatif « Affaires Sociales, Famille, Santé » (CCAS) quant à la révision du règlement d'attribution des subsides sociaux. Depuis plusieurs années, la Ville attribuait des subsides qui étaient répartis entre les associations sur base égalitaire ou selon le caractère novateur de l'initiative sociale. La répartition en parts égales entre tous les acteurs n'était plus satisfaisante, si l'on considérait la différence d'engagements pris et le volume d'activités organisées ou de services rendus. Le défi de cette révision était d'arriver à quantifier « l'inquantifiable ». En effet, certains aspects de l'action sociale sont soit peu « matériels », soit sujets à interprétations diverses quant à leur « qualité appelée novatrice ».

Aussi, l'échevine des Affaires sociales et présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe présentait un avant-projet de règlement au CCAS. Celui-ci affirmait la nécessité de prendre en considération à la fois les actions sociales permanentes, urgentes ou rencontrant des besoins nouveaux. Il précisait et croisait des critères quantitatifs (administratifs, arithmétiques) et des critères qualitatifs (dont l'évaluation comporte toujours une part de subjectivité humaine). Il reconnaissait le

droit à la subvention à égalité de critères pour tous.

Les suggestions formulées par le CCAS ont permis d'apporter des précisions aux critères quantitatifs : meilleure répartition des publics selon l'âge, spécificités des situations sociales à prendre en considération... Mais aussi de prêter attention à certains aspects qualitatifs : apporter un encouragement aux associations qui proposent des activités permanentes, maintiennent par là le lien social, donc favorisent un travail efficace de prévention dans la durée ; être attentif à celles qui ne bénéficient pas d'autres subventions ; encourager les associations à travailler en collaboration sur des problèmes sociaux voisins...

Afin de faciliter la transition, il fut proposé d'appliquer le nouveau règlement de façon partielle dès 2008 et d'effectuer un travail de promotion auprès des acteurs associatifs pour leur bonne information. De ce fait, 28 dossiers ont été pris en considération par le comité de subventionnement, au lieu de 19 les années précédentes. Dans le même temps, le budget consacré à ces subventions augmentait de 2008 à 2010, pour soutenir concrètement l'initiative. ■

Sophie Alaïme, déléguée du CCAS au comité de subventionnement.

Subside aux associations

Vous êtes membre d'une association qui développe une action sociale à Ottignies-Louvain-la-Neuve ? La Ville vous propose de soutenir financièrement votre travail pour peu que vous introduisiez une demande de subsides. Des critères d'attribution qualitatifs et quantitatifs définis par le Conseil communal en déterminent l'importance.

Si vous faites partie d'une association à caractère social, demandez le formulaire au service Affaires sociales :
010 / 42 05 82 ou verraghenep@olln.be
ou consultez le site www.olln.be

Une page reprend le règlement : <http://www.olln.be/fr/services-communaux/vie-sociale/subsides-associations.html>

Une page reprend le document d'inscription : <http://www.olln.be/documents/docs/agenda/comite-subv-aff-sociales-form.pdf>

Le formulaire de demande, complété, doit parvenir au service Affaires sociales, Cœur de Ville, 2, à Ottignies, au plus tard le 15 juillet. ■



Conseil consultatif « Affaires sociales, Famille, Santé »

Le point après 3 ans de débat, d'actions.

Parler d'action sociale n'est pas aisé : beaucoup de gestes concrets de solidarité sont peu montrables, ne s'inscrivent pas dans la logique ambiante de la communication visuelle. Ceci ne signifie pas que le Conseil consultatif « Affaires Sociales, Famille, Santé » (CCAS) se tourne les pouces. Sophie Alaïme démontre, à la page précédente, le rôle qu'a joué le CCAS pour une meilleure prise en compte des actions développées par des associations de la commune en matière sociale.

Dès le début de ses travaux, le CCAS, à partir des attentes et projets de ses membres, a identifié 17 axes importants pour un mieux vivre social à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Leur mise en route prend le temps du débat entre acteurs, de la recherche de bonnes pratiques qui ont été initiées sur d'autres terreaux communaux.

De sa propre initiative, le CCAS a permis la création d'une « coordination sociale », réclamée par les acteurs de terrain depuis de nombreuses années, nécessaire pour fédérer des activités diverses et renforcer des initiatives existantes. Dans le même esprit, le

CCAS a contribué à la mise en œuvre du Plan de Cohésion sociale de la Ville.

À la demande du Conseil communal, le CCAS a conçu, avec le Conseil consultatif « Jeunesse », un plan d'action consacré à un travail de prévention sociale en matière d'alcoolisme chez les jeunes de 12 à 18 ans. Les premières actions concrètes seront réalisées au travers de la construction de la structure d'un « bar alternatif » dans le cadre de « Été solidaire », mis en œuvre par des jeunes lors des Fêtes de Wallonie.

L'accompagnement social des individus doit aussi rencontrer leurs aspirations culturelles : épanouissement personnel et émancipation collective. Différentes initiatives existent, comme Article 27. Avec le Centre culturel, le CCAS, soutenu par le CPAS, a organisé un colloque sur le thème « Quand culture et travail social se parlent, des femmes et des hommes s'émancipent ». Les 200 participants ont manifesté leur attente quant à une suite concrète. Le CCAS poursuit la réflexion, invite le Centre culturel et le CPAS à se rencontrer pour réaliser des actions convergentes, aussi dans le cadre de la réouverture du cinéma. ■

Michel Goffin, président du CCAS.

Conseil « Personne handicapée »

Les conseils consultatifs communaux permettent à la population de faire entendre son point de vue dans un certain nombre de domaines. Ils ont pour vocation de favoriser le dialogue et la concertation entre élus, associations et habitants, indispensables à la vie démocratique.

Le Conseil consultatif « Personne handicapée » souhaite mettre en avant la problématique de la personne porteuse d'un handicap, quel qu'il soit, ainsi que celle de son

entourage. Lors des prochaines réunions, les thèmes de l'intégration scolaire et du logement seront abordés.

Si vous êtes concerné(e) de près ou de loin par ce sujet, nous vous offrons la possibilité de partager vos questions, expérience, attentes... avec d'autres personnes qui ont un vécu semblable. ■

Renseignements : 010 / 42 05 82 ou verraghenep@olln.be

Deux fois quatre générations !

Bénédicte et Lionel Goedefroy habitent à Limelette depuis quelques mois. Ils nous font savoir que depuis la naissance de leur fils Gatien, en juin 2009, leur famille se compose de quatre générations de filles (Noémie Goedefroy, Bénédicte Van Hees, Françoise Gheysen et Marie-Josée Cambier (87 ans) et de quatre générations de garçons (Gatien, Lionel, Christian et Antoine (87 ans) Goedefroy) ! Les voici réunis pour la photo de famille !



Handi'stARTS

autour du monde

Un projet itinérant en Belgique et à l'étranger, pour changer le regard des gens sur l'art et le handicap ou la maladie mentale. Le défi d'un jeune couple de Louvain-la-Neuve.

Les Néolouvanistes Catherine Demonty et Thibault Lezy sont amateurs de grands voyages. Sans contraintes familiales encore, ils ont décidé de faire un tour du monde d'un an. Mais pas simplement touristique. Avec leur projet « Handi'stARTS », ils comptent mettre en valeur des initiatives qui, à travers l'expression artistique, contribuent à l'épanouissement des personnes souffrant d'une déficience et /ou d'un trouble mental.

« C'est un domaine que nous connaissons bien », explique Catherine Demonty, professeur de français au collège du Christ Roi d'Ottignies. « Thibault est responsable de projets dans le secteur « Accompagnement de personnes handicapées mentales » pour l'ASBL « Les compagnons bâtisseurs ». J'y suis bénévole, pour accompagner les personnes handicapées mentales lors d'activités de loisirs. »

De nombreuses initiatives artistiques ont vu le jour en Belgique, pour améliorer le bien être, intégrer et valoriser les personnes mentalement, culturellement et/ou socialement marginalisées. Elles méritent d'être présentées à l'étranger. De même, il existe certainement des tas d'expériences vécues ailleurs, qu'il serait enrichissant de faire découvrir dans notre pays. On pourrait même envisager de les mettre en réseau. C'est l'objet d'« Handi'stARTS ».

Par terre et mer

Le grand départ aura lieu le 29 août prochain. Après avoir visité l'Europe, le jeune couple prendra le Transsibérien en Russie, pour se rendre en Mongolie, Chine, Cambodge, Thaïlande... il s'envolera ensuite vers l'Amérique du Sud (Bolivie, Pérou, Chili) et l'Amérique du Nord. Le retour est prévu en cargo.

« Nous souhaitons privilégier les moyens de transport terrestres et maritimes, pour profiter au maximum des rencontres avec l'Autre et l'Ailleurs... et donner une plus-value écologique à notre projet. L'avion est trop rapide. Nous ne le prendrons qu'une seule fois, pour survoler le Pacifique. »

Le logement se fera dans les locaux des associations visitées ou chez l'habitant. Catherine et Thibault ont déjà plein de contacts. Ils seront notamment reçus chez les partenaires de l'ONG Louvain Développement, au Cambodge et en Bolivie.

Il sera possible de suivre leur périple via le blog <http://handistarts.wordpress.com>, qu'ils alimenteront d'articles et de photos. Au retour, une grande exposition, à Louvain-la-Neuve, permettra de découvrir les œuvres des artistes rencontrés autour du monde. Les voyageurs partageront leur expérience avec les élèves des écoles secondaires de la région. Le collège du Christ Roi et le lycée Martin V ont déjà fait part de leur intérêt.

Sponsors bienvenus

D'ici la fin août, les Néolouvanistes ont encore beaucoup de choses à régler : documents administratifs, vaccins et – puisque le bail de leur appartement arrive à échéance – déménagement dans le garage de la maman de Thibault ! Ils contactent aussi des sponsors, à la recherche de matériel (appareil photo, ordinateur portable, matériel de randonnée) et d'une aide financière qui devrait leur permettre de ne pas épuiser toutes leurs économies.

« Le budget du voyage est estimé à 26.000€. Nous aimerions n'en payer que la moitié sur fonds propres. Nos amis nous soutiennent en parrainant des kilomètres sur notre blog, à raison d'1€/kilomètre. Le compteur grimpe progressivement, c'est encourageant ! »

Ils sont aussi occupés à rédiger les premiers articles sur leur blog, relatifs aux projets déjà découverts dans notre pays : arts plastiques, théâtre, musique... avec L'Atelier 17 de Barvaux, le CEC « La Hesse » de Vielsalm, le Creahm de Liège, l'ASBL Aream et le club Antonin Artaud de Bruxelles... qu'ils présenteront à l'étranger.

Bonne route ! ■

Renseignements :

Fête du départ de Catherine et Thibault, le 28 août, à 20h, au café citoyen « Altérez-vous » de Louvain-la-Neuve (place des Brabançons, 6A). Bienvenue à tous !
handistarts@gmail.com
0473 / 60 96 28.



Thibault Lezy et Catherine Demonty.



Coccinelles, lucioles et criquets *aux Bruyères*

La Maison des Coccinelles propose un accueil diversifié pour les 0-3 ans dans un nouveau bâtiment - basse énergie - de la place du Plat Pays.

On voudrait faire des bébés... pour les voir s'épanouir dans les nouveaux locaux, chaleureux, de la Maison des Coccinelles ! Créée en juin 2001, l'ASBL a développé ses activités à la place de l'Équerre, jusqu'en

Le déménagement à la place du Plat Pays a donc été un soulagement pour tout le monde : les 7 accueillant(e)s de l'ASBL, mais aussi les enfants (12 temps plein chez les Criquets, de 3 mois à 3 ans ; 12 places (de 1/2 à 4 jour/semaine fixe pendant un mois au minimum) chez les Lucioles, de 1 à 3 ans ; 12 places chez les Coccinelles (12 enfants de moins de 3 ans accompagnés chacun d'un adulte), le lundi de 9h30 à 12h30 ou de 15 à 18h). Les responsables envisagent de créer un nouvel espace, « la Maison des Avettes », lieu de prévention et d'accompagnement des problématiques (famille, finances, emploi...). Des professionnels y tiendront des permanences, sans doute dès le mois de septembre.

Rez + 2

La construction a débuté en juin 2009, après de nombreux débats relatifs aux exigences de l'ONE, des pompiers, de l'Afsca, de la Ville, de l'UCL...

Le bâtiment, d'une surface brute totale de 564 m² (surface intérieure : 469 m²), comporte une cave (vestiaire du personnel, archives, réserve alimentaire, réserve de jouets, buanderie, atelier, local technique), un rez-de-chaussée (salle des Criquets, local pour la consultation ONE (et « biberonnerie »), 3 chambres, cuisine (à l'avenir, c'est un traiteur local qui apportera les repas), salle « zen », bureau, sanitaires), un 1^{er} étage... où on accède par l'extérieur (salle des lucioles et des coccinelles, pièce pour les siestes et le bricolage, sanitaires, casiers de rangement individuels) et un second étage (secrétariat - chaque membre du personnel a sa part de tâches administratives - et appartement une chambre bientôt mis en location pour un locataire fixe).

Deux cabanes provisoires accueillent les poussettes et les poubelles, en attendant la construction d'une annexe en dur.

Coût total : un peu plus de 550.000€, financés pour un tiers par des mécènes et les opérations de récolte de fonds (vente de lasagnes, confitures, vin bio, t-shirts...), un autre tiers par les entreprises du parc scientifique voisin (pour autant que leurs employés aient un accès prioritaire) et un dernier tiers par l'emprunt.



Les enfants peuvent se déplacer à pieds nus grâce au chauffage par le sol. Le revêtement est souple, pour amortir les chutes.

janvier 2009. Elle s'est alors installée dans une grande maison familiale de la rue Henri Michaux, le temps de voir se construire le bâtiment de la place du Plat Pays (dans le nouveau quartier des Bruyères), qu'elle occupe depuis janvier de cette année.

« Après la mise en place de notre espace de socialisation et d'autonomisation « la Maison des Coccinelles », un jour par semaine, nous avons été confrontés à d'autres besoins. Nous avons ouvert la halte accueil « La Maison des Lucioles » en mai 2005 », rappelle la coordinatrice Régine Francart. « L'idée d'organiser un accueil de type « crèche » s'est imposée très vite, mais la surface de nos locaux de la place de l'Équerre était insuffisante. Nous avons ouvert « La Maison des Criquets » à la rue Henri Michaux, en mars 2009. »

Ecoles communales : *présentation*

L'enseignement communal, un réseau :

9 écoles de proximité, 9 projets pédagogiques originaux, 9 équipes éducatives dynamiques !



La rentrée 2010-2011 a lieu le mercredi 1^{er} septembre

Indépendamment des spécificités propres à chaque projet d'établissement, présentées dans les pages suivantes, l'enseignement communal c'est aussi une série de **services communs**, pour la plupart **gratuits** ou à **participations modérées** :

- Bus scolaire gratuit (trajets domicile-école): voir les directions pour les demandes d'abonnement
- Repas scolaires de qualité, chauds ou froids, qui font l'objet d'un cahier des charges sévère qui fait la part belle à la mise en œuvre de produits frais, labellisés ou bio
- Assurance « accident scolaire »
- Gratuité des principales fournitures scolaires
- Nombreuses sorties pédagogiques, culturelles, sportives, d'éveil à la citoyenneté et au respect de l'environnement pour lesquelles le principe constitutionnel de gratuité de l'enseignement obligatoire est assuré
- Cours d'éducation physique et de langues donnés par des maîtres spécialisés
- Cours de natation en plus, confiés à des maîtres de nage
- Choix entre différents cours philosophiques : morale non confessionnelle ou religion : catholique, islamique, protestante, israélite ou orthodoxe
- Initiation à l'informatique
- Projet pilote avec le centre PMS/PSE : une psychologue est présente de façon permanente dans nos écoles pour aider enfants, parents et enseignants à trouver des solutions dès qu'une difficulté est constatée
- Accueil extrascolaire, mercredi après-midi compris, gratuit une heure avant et après les cours
- Etudes surveillées gratuites (parfois en collaboration avec une école de devoirs)

Ecole communale de *Blocry*



Rue de l'Invasion, 119A
1340 Ottignies-Louvain-la Neuve

Direction primaire : Fabienne Guiot-Colpaert
Téléphone : 010 / 48 34 30
Fax : 010 / 45 32 07
Courriel : ec.comm.blocry@swing.be

Direction maternelle : Anne Delange
Téléphone : 010 / 48 34 32
0473 / 98 60 84
Courriel : ec.comm.centre@swing.be

Rentrée à 8h50 - Fin des cours à 16h00
Accueil extrascolaire : 7h00 à 18h00 mercredi
compris

Inscriptions :

- jusqu'au 5 juillet sur rendez-vous
- les 25 et 26 août, de 10h à 13h et de 15h à 18h ou sur rendez-vous.

BLOCRY Une école maternelle et primaire en bordure de Louvain-la-Neuve, où l'on vient des « quatre coins » du monde, où se vit la différence, où respect et tolérance ont un sens...

Des enseignants qui apprennent aux élèves à s'approprier des savoirs en cherchant et en expérimentant, mais aussi qui aident les enfants à construire l'estime de soi.

Une infrastructure agréable :

classes spacieuses et fonctionnelles, salle omnisports, local informatique, local d'activités scientifiques, atelier créatif, cours de récréation aménagées, plaine de jeux, restaurants scolaires,

Cours de langues (néerlandais ou anglais au choix dès la 3^{ème} année), sorties pédagogiques, séjours sportifs et culturels répartis sur les six années primaires, étude surveillée gratuite, psychomotricité en maternelle, projets bâtissant les « ponts » entre l'école maternelle et l'école primaire, ...

La parole aux enfants :

« Que l'on soit noir, jaune ou blanc, à Blocry on se sent tous comme chez nous car c'est un endroit coloré et unique où tout le monde respecte nos origines et nos différences et c'est cela notre richesse »

La parole aux parents :

« Si vous venez d'ailleurs, de plus loin ou bien de là-bas, si vous venez d'à côté, d'en face ou encore d'ici, alors l'école communale de Blocry est pour vous. Par la richesse de nos différences, nous découvrons, par la richesse des méthodes pédagogiques mises en place, nos enfants sont vraiment prêts pour demain »



Ecole communale maternelle du *Buston*



Avenue des Sorbiers 77 A
1342 Limelette

Direction : Stéphane LAMBERT
Téléphone : 010/41 05 62
Courriel : ec.comm.limelette@swing.be

- Rentrée à 8h45
- Fin des cours à 15h30
- Accueil extrascolaire de 7h30 à 18h
- Inscriptions sur rendez-vous
 - jusqu'au 2 juillet
 - à partir du 24 août

BUSTON Implantée au cœur du quartier du Buston, cette école maternelle à classe unique offre un climat familial très sécurisant pour une première expérience scolaire. L'équipe pédagogique (une institutrice, une puéricultrice et une éducatrice) attache une importance particulière à l'épanouissement de chaque enfant ; le respect mutuel y apparaît comme une valeur fondamentale. L'apprentissage du « vivre ensemble » y a autant d'importance que celui des « savoir faire » qui préparent à l'école primaire. La cohabitation d'enfants d'âges différents garantit le respect des rythmes de chacun et favorise l'autonomie.

La classe dispose de deux locaux, d'un petit réfectoire et d'une cour de récréation aménagée (jeux, vélos, bac à sable...).

L'offre d'enseignement est complétée par des ateliers de psychomotricité. La gratuité du matériel scolaire et des sorties pédagogiques (théâtre, musée, visites...) est assurée.



Ecole communale d'Ottignies

Ecole communale
d'Ottignies
Créé par l'Etat



Avenue des Combattants, 41
1340 Ottignies

Direction : Anne DELANGE
Téléphone : 010/41 05 63.
Gsm : 0473/986 084.
Courriel : ec.comm.centre@swing.be

- Rentrée à 8h40
- Fin des cours à 15h35
- Accueil extrascolaire : 7h00 à 18h00, mercredi compris
- Inscriptions sur rendez-vous
 - Jusqu'au 5 juillet
 - A partir du 25 août

OTTIGNIES Ecole à caractère familial et projet spécifique d'enseignement en immersion linguistique (néerlandais), située en plein centre d'Ottignies, à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

L'infrastructure se compose d'une villa aménagée en « maison d'enfants » qui accueille les plus jeunes dès 2 ans et demi, de deux classes d'enfants d'âges différents qui s'épanouissent dans un climat chaleureux d'entraide et de confiance et de trois classes d'enseignement en immersion linguistique (3^{ème} maternelle, 1^{ère} et 2^{ème} primaire) En maternelle, les activités d'expression graphique et manuelle tiennent une place particulière dans le projet pédagogique de l'école ; un réfectoire, une cour de récréation et un grand jardin arboré à l'arrière des bâtiments permettant aux enfants de profiter de la nature en toutes saisons

Le projet « apprentissage du néerlandais par immersion linguistique » est un enseignement qui consiste à plonger

les apprenants dans un bain de langue, c'est-à-dire à dispenser toutes les matières du programme dans la langue étrangère choisie. Il est le fruit d'une collaboration entre l'école communale d'Ottignies et l'athénée Paul Delvaux ; l'enseignement communal assurant l'encadrement des enfants de 2,5-8 ans et l'enseignement de la Communauté française sur le site de l'athénée Paul Delvaux assurant l'encadrement des enfants de 8-12 ans.

Pratiquement, les enfants font leurs premiers pas dans l'enseignement à l'école communale d'Ottignies en français, l'enseignement en néerlandais débutant en 3^{ème} maternelle avec 75% des « cours » dans la langue cible, pour se terminer en 6^{ème} primaire avec 75% des cours en ... français, assurant ainsi la maîtrise parlée, lue et écrite des deux langues. Les premières années, il s'appuie sur des outils pédagogiques en usage dans l'enseignement néerlandophone que maîtrisent les enseignants, dont le néerlandais est la langue maternelle.

Ecole communale maternelle de Cérroux



Place Communale, 3
1341 Cérroux

Direction : Benjamine Jamart
Téléphone : 010/61 22 78 école de Cérroux
010/61 22 76 direction
Courriel : ma.petite.ecole@gmail.com

- Rentrée à 9h00
- Fin des cours 15h40
- Accueil extrascolaire : 7h45 à 18h00
- Inscriptions : sur rendez-vous auprès de la direction
- jusqu'au 3 juillet
- à partir du 23 août en téléphonant au 0473/71.11.14
- Présence des enseignantes le lundi 30 août de 9h00 à 15h00

CEROUX « MA PETITE ECOLE »

accueille les enfants de 2 ans et demi à six ans dans une ambiance familiale et sympathique où la volonté pédagogique est de favoriser le respect et l'épanouissement de chacun dans un esprit de tolérance. Pour assurer le développement personnel de chaque enfant, hormis les savoirs faire indispensables à acquérir pour la poursuite de la scolarité en primaire, les activités proposées par l'équipe éducative visent à faire des enfants des acteurs d'éducation plutôt que des consommateurs. Ainsi, la structure verticale du groupe classe, dans un climat chaleureux d'entraide et de confiance, garantit le respect des rythmes de chacun et favorise l'autonomie des enfants. L'éducation est aussi une œuvre commune entre

parents et école ; tout au long de l'année différentes activités permettent les rencontres : souper d'accueil, fête des grands-parents, nuit sous tente ... Tout cela dans le cadre verdoyant et bucolique de Cérroux, où l'école occupe le bâtiment rénové de l'ancienne école communale dont l'espace de jeux est un grand verger.



L'enseignement communal, *c'est fondamental!*

Ecole communale de *Limelette*



Avenue de Jassans 67
1342 Limelette

Direction : Stéphane LAMBERT
Téléphone : 010/41 05 62
Courriel : ec.comm.limelette@swing.be

- Rentrée à 8h50
- Fin des cours à 16h
- Accueil extrascolaire de 7h30 à 18h
- Inscriptions sur rendez-vous
 - jusqu'au 2 juillet
 - à partir du 24 août



LIMELETTE Deux classes maternelles et trois classes primaires, regroupant les enfants par deux années d'étude, constituent cette école à taille humaine. Les priorités de l'équipe éducative sont de permettre à chaque enfant de développer au mieux son potentiel :

- garder sa curiosité en éveil et nourrir son désir d'apprendre ;
- apprendre en tâtonnant, en partageant ses savoirs dans un climat de confiance, en travaillant dans la sérénité, la rigueur et la coopération ;
- s'éduquer à la vie en société par le conseil de classe et le conseil d'école, en prenant des responsabilités au sein de l'école : tutorat, aide à la sieste des petits,...

La pédagogie mise en œuvre vise à rendre chaque enfant acteur d'éducation. Les activités d'éveil artistique, au travers de l'expression et de la créativité qu'elles favorisent, viennent soutenir la démarche de manière originale et adaptée. Chaque année, des projets mobilisent ensemble toutes les classes, matérialisant ainsi la continuité des apprentissages.



Ecole communale maternelle de *La Croix*



Chaussée de La Croix 80 a
1340 Ottignies

Direction : Anne-Marie Flamant
Téléphone : 010/41 35 85
Courriel : ec.comm.la.croix@swing.be

- Rentrée à 8h40
- Fin des cours 15h30
- Accueil extrascolaire :
7h à 18h, mercredi compris
- Inscriptions : sur rendez-vous
 - jusqu'au 30 juin
 - Les 25, 26, 27 août de 10h à 13h
 - Les 30 et 31 août de 10h à 15h

LA CROIX Ecole maternelle autonome à caractère familial avec des classes à structure verticale où le contact entre les âges différents garantit le respect des rythmes, l'entraide, la responsabilité et la différence.

Outre les locaux de classe, la salle de psychomotricité, la bibliothèque, le réfectoire, un espace couvert et un jardin, nous bénéficions d'un outil pédagogique exceptionnel : le Bois de L'Escavée. La pédagogie unique qui y est mise en œuvre vise à rendre l'enfant acteur de ses apprentissages. Des sorties vivifiantes et régulières au bois (plusieurs fois par semaine), répondent aux besoins de mouvements, d'apprentissages naturels au fil des saisons. Elles amènent l'enfant au respect de l'environnement, de l'autre, à plus de confiance en soi. Elles contribuent aussi à l'acquisition de savoirs, savoirs faire et savoirs être, à une autonomie afin de développer les compétences indispensables pour entrer à l'école primaire.



**Projet unique en
Communauté française !**

Ecole communale de *Lauzelle*



Rue du Val Saint-Lambert 2
1348 Louvain-la-neuve

Direction : Bernadette Moors
Téléphone : 010/47 55 41
0494/05 39 80
Courriel : ec.comm.lauzelle@gmail.com
Site : www.lozl.be

- Rentrée à 8h40
- Fin des cours 16 h
- Accueil extrascolaire : 7h40 à 18h
- Inscriptions par téléphone à partir du mercredi 23 août 2010

LAUZELLE Située sur Louvain-la-Neuve, l'école accueille quelques 240 enfants de deux ans et demi à douze ans dans des classes à structure verticale en maternelle et en 1^{re}/2^e primaire. À partir de la 3^e, les enfants sont en classe unique mais avec des échanges en cycle lors de certaines activités.

Le projet d'établissement privilégie les méthodes d'éducation actives : c'est en faisant, en produisant mais aussi en se trompant que l'on apprend. La compétition et le classement des élèves ne sont pas encouragés. La sécurité affective y est une priorité. C'est elle qui offre l'assise de la confiance en soi, qui permet de ne retenir que le côté positif de l'erreur et donc de prendre le risque d'oser, de tenter à nouveau. Encouragé, le droit à la parole est utilisé au quotidien dans différentes instances participatives. Chaque année se termine par une grande fête conviviale qui rassemble enfant équipe éducative et parents dans l'enceinte de l'établissement.



Ecole communale de *Limauges*



Les sciences, un levier pour l'apprentissage !

Rue des Ecoles 8
1341 Céroux-Mousty

Direction : Benjamine Jamart
Téléphone : 010/61 22 76
Courriel : ec.comm.limauges@swing.be
Site : www.ecole-limauges.be

- Rentrée à 8h40
- Fin des cours 15h40
- Accueil extrascolaire : 7h10 à 18h00
- Inscriptions : sur rendez-vous
 - jusqu'au 3 juillet
 - à partir du 23 août en téléphonant au 0473/71.11.14

LIMAUGES « Etre curieux et s'éveiller au monde » deux des principales caractéristiques du projet pédagogique original de cette école qui fait la part belle à la démarche scientifique et compte une classe par année d'étude.

L'équipe éducative y a pour objectif de favoriser l'épanouissement de chacun des élèves dans une ambiance humaine et valorisante en suscitant curiosité, questionnement, observations, manipulations, élaboration de synthèse et communication... Tout au long de l'année scolaire, des visites, des rencontres, directement en lien avec les thématiques annuelles – monde animal, monde minéral, ... - sont organisées.

Axes et objectifs de travail principaux :

- Diplômer nos élèves au plus au niveau possible
- Amplifier la curiosité et l'esprit scientifique
- Accroître l'expression, la communication et la créativité
- Développer respect, solidarité, autonomie et confiance en soi

Quelques exemples d'activités :

- Animations scientifiques, psychomotricité, éveil au néerlandais, initiation musicale, bibliothèque, atelier conte et ateliers 5-8 dès l'école maternelle...
- Ateliers Cap-sciences, classes de dépaysement, atelier théâtral, musée, activités sportives, journal de l'école.... pour les classes primaires.



Ecole communale de *Mousty*



Rue des Coquerées 4
1341 Mousty

Direction : Corinne Bertrand
Téléphone : 010/62 04 50
Courriel : ec. comm.mousty@swing.be

- Rentrée à 8h35
- Fin des cours 15h25
- Accueil extrascolaire : 7h15 à 18h30
mercredi compris
- Inscriptions : sur rendez-vous
0479 / 439 250
- jusqu'au 9 juillet
- à partir du 20 août

MOUSTY « Il est de la nature même de l'école d'être le lieu de l'erreur possible, le lieu de l'erreur bénéfique, le lieu où il faut se tromper et comprendre ses erreurs pour ne plus se tromper quand on sort de l'école »

Cette phrase d'Albert Jacquard résume aussi le projet de notre école maternelle et primaire.

Le défi de l'équipe éducative est de placer l'enfant au centre du projet pour construire ses savoirs, favoriser son autonomie, promouvoir son épanouissement, développer son sens des responsabilités, créer un esprit d'initiative et apprendre à prendre une place active et créatrice dans la vie sociale, culturelle et économique. Les démarches d'apprentissage proposées prouvent que l'erreur est une source de défis, d'ajustement et de dépassement de soi ; le tout, dans un climat relationnel chaleureux.

L'organisation en cycles est mise en place pour favoriser la scolarité au rythme de l'enfant et de manière continue.

- Ecole à caractère familial ouverte sur le monde et la culture :

- nuit de la lecture ou de l'astronomie
- visites de musées et expositions
- classes de dépaysement
- animations scientifiques
- ateliers Provelo
- animations avec l'ONE
- atelier musical pour toutes les classes maternelles et P1-P2
- cours de théâtre de la P3 à P6

Toutes ces activités éducatives trouvent une exploitation en classe.

- Projets communs primaires et maternelles :
 - ex : - embellissement de l'école
 - exposition : « Le livre dans tous ses états »
- Eveil au néerlandais dès la 3ème maternelle
- Cours de natation dès la 3ème maternelle
- Cours de psychomotricité pour toutes les classes maternelles et d'éducation Physique pour les primaires

Chaque année se termine par un grand barbecue qui rassemble, dans un climat familial, les enfants, les parents et les enseignants.

Réseaux d'enseignement *non communaux*

Enseignement public officiel Fondamental de la Communauté française

- Athénée royal Paul Delvaux
Section fondamentale des Villas
Av. Bontemps, 2 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 30
GSM: 0495 / 24 63 25
Directrice: Pascale Lhomme

- Section primaire de La Croix:
chaussée de La Croix, 80b
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 28
GSM: 0495 / 24 63 25
Directrice: Pascale Lhomme

Secondaire de la Communauté française

- Athénée royal Paul Delvaux
Av. des Villas, 15 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 20
Préfète des études: Thérèse Handgraaf
- Implantation de Lauzelle:
rue de Clairvaux
1348 Louvain-la-Neuve
(pédagogie participative)
Tél.: 010 / 42 04 27
Préfète des études: Thérèse Handgraaf

Enseignement privé libre Fondamental catholique

- Collège du Bièreau
Rue du Collège, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 03 06
Directeur : Stéphane Vreux

- Ecole Martin V
Allée du Recteur, 1
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 01 02
Directeur: Roland Falin

- Ecole Notre-Dame
Av. des Iris, 14 - 1341 Cérroux-Mousty
Tél.: 010 / 61 41 18
Directeur: David Foret

- Ecole Saint-Pie X
Av. Saint-Pie X, 5 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 / 41 45 98
Directeur: Eric Xhonneux

- Ecole Escale « Escalpage »
Enseignement spécialisé de type 5
(enfants atteints d'un handicap moteur)
Rue de la Ferme des Bruyères, 26
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 43 98 23
Directrice: Agnès Binot

Fondamental non-confessionnel

- Ecole des Bruyères
Av. des Arts, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 16 66
Directeur : Marc Guiot

Secondaire catholique

- Collège du Christ-Roi
Rue de Renivaux, 25 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 70
Directeur: Pierre Guerriat

- Lycée Martin V
Rue du Collège, 3 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 48 96 40
Directeur : Damien Dejemeppe

Ecoles de devoirs

VERS LA RÉUSSITE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS VIA LE SOUTIEN SCOLAIRE...

Avec le soutien pédagogique de la Ville, un réseau d'écoles de devoirs accueille vos enfants tout au long de l'année scolaire

Les enfants et les jeunes qui fréquentent les EDD ont entre 6 et 15 ans et sont issus de toutes les écoles. A l'opposé d'une image toute faite, ceux-ci ne sont pas uniquement des élèves ayant des difficultés scolaires dues notamment à une mauvaise maîtrise de la langue française, mais aussi de « bons » élèves, qui recherchent simplement un endroit serein pour travailler avec d'autres dans le calme et la bonne humeur. Lieux de rencontres et d'échanges implantés au sein même des quartiers, les équipes de bénévoles appuyées par un personnel qualifié (enseignants, animateurs, éducateurs, logopèdes, ...) se donnent pour principaux objectifs de rendre à chacun confiance en ses possibilités d'apprendre, de le rendre plus autonome, de le responsabiliser, de lui permettre d'acquérir des capacités d'organisation afin qu'il puisse s'investir dans un projet et terminer ce qu'il a entamé, mais aussi de développer sa créativité et de valoriser la solidarité. Les écoles de devoirs ne sont donc pas seulement « des endroits où l'on fait ses devoirs ». Plusieurs d'entre-elles proposent ainsi, de manière plus ou moins régulière, des animations individuelles ou collectives : activités ludiques, créatives, sportives ou même des visites extérieures où tous sont les bienvenus.

En résumé, une école de devoirs, s'est un espace temps encadré et des activités variées, ajustés aux besoins et aux intérêts des enfants et des jeunes.

A bientôt, peut-être ?

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Envie de donner un peu de votre temps aux enfants en difficultés ?
Rejoignez-nous et...



Devenez animateur en Ecoles de Devoirs

Renseignements : 010/43 78 29
Candidatures : enseignement@olln.be

Les EDD de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve :

« EDD du Bauloy

Lieu : Clos Marie Doudouye, 28 - 1340 Ottignies
Horaire : lundi, mardi et jeudi de 16h15 à 18h00
Infos : Desmarests Alain 010/40 02 75

« Les Grands Loups d'Isengrin

Lieu : Avenue des Sorbiers, 120 - 1342 Limelette
Horaire : tous les jours - horaire variable
Infos : Van Waas Ann 010/41 00 95

« EDD de la Chapelle aux Sabots

Lieu : Avenue des Hirondelles, 1
1341 Cérroux-Mousty
Horaire : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00
Infos : Vanvrékom Lysiane 010/43 78 29

« Génération Espoir

Lieu : Avenue des Pavots, 2 - 1341 Cérroux-Mousty
Horaire : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00
Infos : Adahman Aicha 0476/81 27 38

« EDD de Lauzelle

Lieu : Avenue des Cîteaux, 43 - 1348 LLN
Horaire : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00
Infos : Hadjili Mohamed Laid 0497/44 37 31
Kapita Martine 010/45 53 75

« La Péricole

Lieu : Clos Marie Doudouye, 28 - 1340 Ottignies
Horaire : lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 19h30
Infos : Vanvrékom Lysiane 010/43 78 29

« EDD du Placet

Lieu : Place de l'Hocaille, 1 - 1348 LLN
Horaire : tous les jours - horaire variable
Infos : Gilbert Viviane 010 47 45 45

« EDD d'Ottignies

Lieu : Avenue des Combattants 40 - 1340 Ottignies
Horaire : mercredi, jeudi et samedi sur rendez-vous
Infos : Elmostapha Ouahib 0475 92 52 92

Plus de renseignements...

Coordination des Ecoles de devoirs

Vanvrékom Lysiane

Tél : 010/43 78 29 - Fax : 010/42 08 53

Courriel : edd@olln.be

Espace Cœur de Ville, 2 - 1340 Ottignies



UNE ÉCOLE POUR TOUS

- une école où l'apprentissage de la musique rime avec plaisir
- une école où le théâtre ouvre ses portes aux enfants à partir de 8 ans
- une école où danse classique et contemporaine font bon ménage
- où les enseignants sont aussi des artistes
- où les auditions d'élèves sont des spectacles

une école de vie !

OÙ ?

rue des Écoles, 32
1490 Court-Saint-Étienne
010 61 42 36
www.academieintercommunale.be

L'académie accueille aussi les jeunes en humanités artistiques : option théâtre, danse ou encore transdisciplinaire (musique, danse, théâtre) avec un diplôme de fin d'études secondaires donnant accès à tous types d'enseignements universitaires ou supérieurs !

En partenariat avec :

- l'Athénée royal de Rixensart, le Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve, l'Institut Technique Provincial à Court-Saint-Étienne

De nombreuses carrières sont nées dans nos écoles !

INSCRIPTIONS

Dernière semaine de juin

du lundi au vendredi
de 14h30 à 18h30 et tout le mois de septembre

LE PRIX ?

- pour les moins de 18 ans : 75 €* /an
- pour les adultes : 170 €* /an
- pour les - 12 ans : 12 €
- réduction ou exemption de minerval : étudiants, sans emploi, minimexés,...

* sous réserve de modification

Apporter une photocopie de la carte d'identité ou de la carte SIS de la personne à inscrire.

Paiement uniquement par bancontact

MUSIQUE DANSE THÉÂTRE

Une seule école réunissant plus
de 30 disciplines différentes !

L'ACADÉMIE
INTERCOMMUNALE
DE COURT-SAINT-ÉTIENNE &
OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

DIRECTEUR :

Joël De Coster

DIRECTRICE ADJOINTE :

Sabine Evrard



unique pour l'année
différemment
nombre de
suivis!

Basse énergie

Signataire de la charte communale pour le développement durable, l'ASBL a eu le souci de construire un bâtiment « basse énergie ». On le doit à l'architecte local Dominique Montariol et à l'entreprise « Concept Energie » de Beauvechain.

Quelque 12 panneaux solaires, sur 18m², alimentent la pompe à chaleur... ce qui va permettre à l'ASBL d'être autonome pour l'électricité (le seul coût sera l'énergie dépensée par les ordinateurs) et l'eau chaude sanitaire. Trois forages, de 116m de profondeur, ont été réalisés pour l'installation du chauffage géothermique.

« On travaille en basse température : 30 à 35° dans le sol contre 70° dans les radiateurs traditionnels », explique le gérant de Concept Energie, Pierre-Lucas Gathy. « Les enfants peuvent se déplacer

à pieds nus. Le revêtement au sol est souple, identique à celui utilisé dans les halls omnisports, pour amortir les chutes. Les terrasses aussi seront recouvertes de dalles amortissantes. »

L'entrepreneur mentionne encore la citerne d'eau de pluie de 10.000 litres qui alimente les WC et machines à laver, la ventilation double flux, la très bonne isolation, la nouvelle génération d'éclairage à technologie led ...

« Nous appliquons les concepts de Françoise Dolto à tous les niveaux : non seulement l'autonomie des enfants, mais aussi l'autonomie du bâtiment », se félicite Régine Francart. ■

Pour les miracles que *vos*re sang permet : merci !

Le service de la transfusion du sang de la clinique Saint-Pierre d'Ottignies organisait une petite fête, le 23 avril, pour remercier ses près de 200 donneurs réguliers.

Près de 200 donneurs de sang étaient invités à la clinique Saint-Pierre d'Ottignies, le 23 avril, pour y recevoir médailles, diplômes et cadeaux... avec les félicitations des membres du service de la transfusion du sang, qu'ils côtoient régulièrement.

Ils sont une cinquantaine à s'être déplacés, donneurs de 10, 25, 40, 60, 80, 100 et 120 dons, ainsi que les donneurs atteints par la limite d'âge (65 ans) ou empêchés de donner pour raisons médicales.

« On prélève chaque année 650.000 produits sanguins, en Belgique, auprès de 300.000 donneurs », a expliqué le Dr Valérie Selosse. « Notre clinique consomme 4000 poches de sang par an, dont 1000 sont prélevées dans notre laboratoire. »

Aucun produit synthétique n'est capable de remplacer le sang humain, jusqu'à présent. C'est dire toute l'importance du don de sang.

Présente à la cérémonie, la responsable du centre de transfusion de Charleroi (dont la clinique d'Ottignies dépend) Laurence Lecomte a remercié chaleureusement les



donneurs, au nom des malades, de leurs familles et des médecins : « Les miracles ne sont réalisables qu'avec de grandes quantités de poches de sang. Vous l'avez bien compris, vous qui donnez votre sang parfois depuis de très nombreuses années... » Elle a aussi remercié tous les maillons de la grande chaîne de la solidarité : après les donneurs, l'équipe chargée du prélèvement et l'équipe du laboratoire (sous la direction du Dr Jacques Mairesse, à Ottignies), les responsables des banques de sang...

Ils ont été récompensés pour leurs 80, 100 ou 120 dons de sang.

À l'issue de la cérémonie, les participants ont partagé le verre de l'amitié, en compagnie de l'échevin de la Citoyenneté Benoît Jacob, lui aussi donneur de sang. ■



10 ans d'aide aux enfants atteints d'un cancer

L'ASBL Jennifer (Ottignies) a fêté ses dix ans, le 2 mai au château du lac de Genval. Les amis de l'association y ont applaudi le spectacle « Double jeu, ou la comédie de l'amour » offert par deux comédiens d'Ottignies - Martine Delrée et Frédéric Meaux - et partagé un gâteau d'anniversaire.

Comme elle doit être fière, notre petite Jennifer, là-haut dans le ciel, de voir comment l'ASBL fondée par sa maman en 1999 continue de soutenir efficacement les enfants atteints d'un cancer et leurs familles.

quelques heures dans un endroit privilégié où sont abolis les tabous établis par la maladie et où il est permis à chaque enfant de retrouver son identité propre, en participant à des activités artistiques.

L'ASBL a aussi édité deux brochures « L'enfant cancéreux et l'école » à destination des enseignants du fondamental. Il est possible de les obtenir gratuitement, sur simple demande.

« Notre nouvel objectif est de faire démarrer un fonds Jennifer au sein de la Fondation Roi Baudouin, ce qui permettrait de nous décharger au niveau administratif. Il nous faut pour cela collecter 75.000€... nous en avons déjà les deux tiers », annonce Cathy Testelmans.



Deux comédiens du Bois del Terre

Les membres de l'ASBL Jennifer (une dizaine de bénévoles), des sympathisants et quelques-unes des familles aidées étaient présentes au château du lac de Genval, le 2 mai, pour fêter les 10 ans de l'association.

Ils ont applaudi le spectacle « Double jeu, ou la comédie de l'amour » offert par deux comédiens d'Ottignies (résidents de l'habitat groupé Bois del Terre, au quartier du Blanc-Ry), Martine Delrée et Frédéric Meaux. La première, coordinatrice pédiatrique aux Cliniques Saint-Luc, y est aussi clown à l'hôpital (Trot'inette) avec le comédien Paolo Doss (Payoyo).



« Nous avons aidé plus de 50 familles, essentiellement du Hainaut et de la province de Luxembourg », explique Cathy Testelmans, présidente de l'ASBL, faite citoyenne d'honneur de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve en 2003. « Il s'agit d'une aide financière, mais

nous organisons aussi des activités pour permettre aux enfants malades et à leurs familles de se rencontrer : week-ends au parc Astérix, à Paris, à Boulogne-sur-Mer... journées à Walibi, à Technopolis... »

« Cela fait 17 ans que nous jouons ce spectacle, pour tous publics et toutes occasions, en intérieur ou à l'extérieur, avec l'aide de nos enfants Baptiste et Charlotte à la régie », explique Frédéric Meaux. « Nous sommes heureux d'avoir pu offrir une représentation à l'ASBL Jennifer, que Martine connaît bien, puisque c'est l'association qui finance les ateliers Arcadie. »

Martine Delrée et Frédéric Meaux proposeront trois représentations de leur spectacle au Bois del Terre en septembre prochain. Ne les manquez pas ! ■

Renseignements : www.jennifer-asbl.be
www.lescomplices.be

Les membres de l'ASBL Jennifer ont fêté les 10 ans de l'association, le 2 mai. Ils ont applaudi le spectacle « Double jeu, ou la comédie de l'amour » des comédiens ottignois Martine Delrée et Frédéric Meaux

L'opération Chocolats permet à l'ASBL de récolter 25.000€ chaque année, pour le financement des ateliers Arcadie. Créés en 2003, ils sont organisés deux fois par semaine - les mercredis et samedis après-midi - aux Cliniques Saint-Luc de Woluwe. Ils ont pour but de permettre à la fratrie d'un enfant gravement malade de passer



Nouveau Dacia Duster Scandaleusement accessible



à partir de **11900€***

3 ANS**
GARANTIE
ou 100 000 km

DACIA
GRUPE RENAULT

www.dacia.be



Nouveau Dacia Duster, un vrai 4x4 qui reflète parfaitement les valeurs de fiabilité et d'accessibilité de Dacia. Dacia Duster est un 4x4 robuste bénéficiant d'un design innovant. Ses capacités de franchissement sont au service de tous vos désirs d'évasion. Son intérieur spacieux et modulable vous offre un maximum de confort. Nouveau Dacia Duster est aussi respectueux de l'environnement, grâce à des motorisations économes et des émissions de CO₂ limitées. Il existe déjà un Nouveau Dacia Duster à partir de 11900€ TVA*.

CONS. MOY. (L/100 KM): 5,1 - 8,0. CO₂ (G/KM): 135 - 185. Dacia preconise 

Informations environnementales (AR 19.03.2004) sur www.dacia.be. * Prix catalogue au 01/05/2010. Dacia Duster 1.6 16V 4x2. ** Au premier des 2 termes atteint. Modèle illustre: Dacia Duster Lauréate 1.6 16V 4x2: 14450 € TVA* options comprises.

Avenue du Comte G. d'Ursel, 38
1390 GREZ-DOICEAU
010/84.11.57

RENARD  **films**
DEPUIS 1953

www.renardetfilms.be

Avenue Provinciale, 51
1341 OTTIGNIES
010/62.04.00

100
ANS



DECOUX S.A.

Gros - Détail

Bois • Panneaux • Isolation
Portes • Parquets • Châssis
Eternit • Gyproc • Triplex

Salle d'exposition

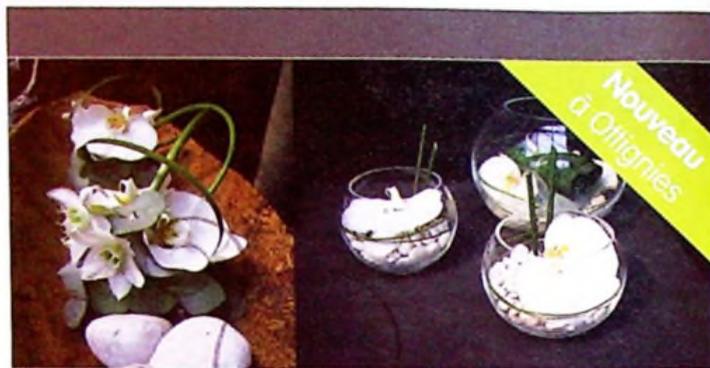
Rue du Monument 69
1340 Ottignies

Tel. : 010 41 30 06

Fax : 010 41 05 35

E-mail : decouxbois@proximedia.be

J'♥ LE BOIS
Négoce spécialisé FNN



Nouveau
à Ottignies

A Fleur de Peau

CREATION FLORALE



Chez nous, on ne choisit pas un bouquet mais un cadeau à offrir !

- Créations florales
- Mariages et événements
- Décoration d'espaces
- Fleurs lyophilisées
- Photos de fleurs sur toile

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h
le dimanche de 10h à 13h

A Fleur de Peau Avenue Provinciale 45 • 1341 Ottignies
010 61 79 09 • www.afleurdepeau.be



Pépinière Le Try

Vivez votre jardin
autrement

Producteurs de plantes choisies, Dominique et Simon de Witte
vous conseillent pour vivre intensément votre jardin



Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Rue du Puits, 37 - 1341 Céroux (Ottignies)
Tél : 010 61 40 92 - Fax : 010 61 82 79
Email : info@letry.be - Site : www.letry.be

2768 grenouilles sauvées

Comme ils le font depuis plus de dix ans, les membres du PCDN se sont mobilisés pour sauver les grenouilles au Buston et à l'avenue Charles Dubois, au mois de mars.

L'opération de sauvetage des grenouilles organisée à l'initiative des membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) a permis de sauver 2768 batraciens à Limelette (1570 au Buston et 1198 à l'avenue Charles Dubois), ce mois de mars. C'est plus que l'an dernier (1520 animaux comptabilisés en 2009). Le détail du recensement peut être consulté sur le site internet de l'association de protection de la nature Natagora, qui compte plus de 50.000 animaux sauvés cette année : www.batraciens.be.

Les bâches - mises à la disposition du PCDN par le service communal des Travaux - ont été placées le 28 février, à l'occasion d'une journée de sensibilisation destinée aux habitants et aux mouvements de jeunesse.



Une dizaine de volontaires ont accepté de procéder au sauvetage des batraciens (crapauds communs, grenouilles rouges, tritons palmés et tritons alpestres) en enlevant les animaux « coincés » dans les bâches et allant les déposer de l'autre côté des voiries, plusieurs soirs (20h) et matins (5h). Sans eux, des centaines de grenouilles risquaient de se faire écraser à proximité des étangs pendant la période de ponte.

Balade du bourgmestre

Pas de bal, mais une balade ! Comme chaque année, le bourgmestre Jean-Luc Roland vous invite à une balade guidée par le garde forestier du bois de Lauzelle Jean-Claude Mangeot, le dimanche 27 juin. Une fois n'est pas coutume, celle-ci ne se déroulera pas au bois... mais autour du lac de Louvain-la-Neuve. Jean-Claude Mangeot expliquera les raisons de la mise en assec de celui-ci et les différentes étapes du processus.

Rendez-vous au bord du lac, à hauteur de l'Aula Magna. Départ à 9h30. Les enfants intéressés sont les bienvenus. La balade est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accès est gratuit mais il faut s'inscrire au 010 / 42 05 80.

Demandez un permis d'abattage

Les beaux jours étant l'occasion pour les uns et les autres d'opérer quelques travaux dans le jardin, il n'est sans doute pas inutile de rappeler l'existence du règlement qui prévoit que nul ne peut - sans autorisation préalable du Collège communal - supprimer ou réduire des espaces verts, jardins et/ou abattre des arbres, arbustes ou haies.

Si vous souhaitez abattre un arbre, n'oubliez pas d'introduire une demande de permis. Le document est téléchargeable sur le site internet de la Ville : http://www.o1ln.be/fr/documents/a/permis_abattage.html

Renseignements : 010 / 42 08 00.

30 tonnes de *déchets organiques* en avril

Depuis le 1^{er} février, le camion qui passe dans les rues est un camion bi-compartmenté qui collecte simultanément - mais dans des compartiments différents - les déchets organiques et les déchets résiduels. Les premiers sont envoyés à la dalle de biométhanisation de Tenneville tandis que les seconds sont envoyés à l'incinérateur.

En avril, quelque 30 tonnes de déchets organiques ont pu être valorisées.

Vous n'avez pas encore utilisé ce nouveau service ? Consultez le site internet de la Ville www.oln.be pour en découvrir les nombreux avantages. ■

Des castors chez nous !

Des riverains du clos de la Rivière (en bordure de Dyle) ont été étonnés de voir des arbres rongés aux pieds. Ce sont bien des castors qui sont les auteurs de ce travail !

Si le castor se nourrit principalement d'espèces herbacées au printemps et en été, il doit par contre se contenter d'écorces et ramilles en dehors de la période de végétation. La coupe de rameaux, branches, baliveaux ou troncs est son activité hivernale principale. Saules, peupliers, sorbiers, bouleaux et coudriers sont les essences qu'il apprécie le plus.

En Belgique, le nombre de castors a progressivement diminué depuis le Moyen-Age. L'espèce a complètement disparu

au 19^e siècle. A l'automne 1998, on a constaté des traces d'activité sur différents affluents de l'Ourthe orientale (région d'Houffalize). Ensuite, successivement, l'espèce fut confirmée dans le bassin versant de la Houille (région de Gedinne), sur le site de Virelles (Chimay), dans la vallée de l'Hermeton ainsi que sur la Meuse. Simultanément, différentes observations permettaient de confirmer des lâchers de castors dans le bassin de la Dyle, jusqu'en région flamande.

Comme il s'agit d'une espèce sauvegardée, il faut « faire avec » elle ! La Région wallonne a dès lors décidé de placer des protections autour des beaux petits saules plantés dans le cadre du réaménagement de berges de Dyle, à hauteur du clos de la Rivière. ■

Abandon de *déchets verts*

En préparant la descente de la Dyle du 29 mai, l'éco-conseillère a constaté que çà et là, des riverains déposaient leurs déchets verts en bordure de rivière ! Même s'ils paraissent anodins, les déchets verts peuvent constituer une menace terrible pour nos zones vertes (bords de rivière, bois, talus...). Le règlement de police prévoit des sanctions pour l'abandon de ceux-ci dans des endroits non prévus à cet effet.

La Ville encourage le compostage. Un guide du tri peut être téléchargé via le site <http://environnement.wallonie.be/education/compost/index.htm>.

Pour rappel, la Ville octroie une prime de 25€ à l'achat d'une compostière (le document peut être téléchargé via le site www.oln.be/fr/documents/c/compostage.html). Si vous n'avez qu'une petite production, déposez ces déchets verts dans les sacs biodégradables.

Pour tout savoir sur le compostage et la collecte des déchets biodégradables, quatre rendez-vous à ne pas manquer :

- Bois de l'escavée : le samedi 5 juin, de 13 à 16 h (entrée par l'avenue des Justes)
- Jardins ouverts et fleuris : le samedi 26 juin, avenue des Villas, 34
- Fête des associations : le samedi 26 juin, à Louvain-la-Neuve
- Fête de la pomme : le dimanche 24 octobre, place de Céroux : de 9 à 18 h. ■

Encombrants

Suite à un problème de procédure administrative, nous ne pouvons pas encore vous informer, pour la collecte des encombrants. Les renseignements seront mis en ligne sur www.oln.be, dès que possible.

De jolis jardins à découvrir

Cette année encore, la Ville et le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) organisent l'opération « Jardins ouverts et fleuris », les 5 et 6 juin et 26 et 27 juin. L'occasion de découvrir quelques jolis jardins.

Les Nations Unies ont déclaré 2010 « l'année internationale de la biodiversité ». En Wallonie, 9 % des espèces animales et végétales se sont éteintes au cours du dernier siècle. 34 % sont en régression, vulnérables ou menacées de disparition. Les espèces communes d'aujourd'hui seront peut-être les espèces en voie de disparition de demain.

Outre l'aspect paysager ou esthétique, nous pensons que chaque jardin vise également à préserver une certaine biodiversité (par l'installation d'une haie, le maintien d'un tas de bois morts, la plantation d'espèces mellifères...). Ce sont ces petits gestes « pour la biodiversité » qu'ont accepté de vous présenter quelques amoureux de leurs jardins.

Nous avons besoin de la nature et la nature a parfois besoin d'un coup de pouce ! Quelque 50 « kits à coccinelles » seront distribués à l'occasion de l'opération jardins ouverts et fleuris. Il s'agit de petites boîtes contenant chacune 20 larves de coccinelles qu'il faut nourrir et qu'on peut ensuite relâcher dans son jardin.

Samedi 5 juin, de 13 à 16h

- école de la Croix : Bois de l'Escavée (entrée par l'avenue des Justes) + stand compostage ;



- Brigitte Delplace, avenue Albert 1^{er}, 104, à Limelette ;

Samedi 5 et dimanche 6 juin, de 13 à 18h : Angeline Lauriente, av Demolder, 111, à Limelette ;

Dimanche 6 juin, de 10 à 18h : Robert Taelman, av Lambermont, 57, à Limelette ;

Samedi 26 juin, à 18h : Ferme du Biéreau (les zones verte de Louvain-la-Neuve) ;

Samedi 26 juin et dimanche 27 juin, de 13 à 18h : Etienne Rezsosazy, av. des Villas, 34, à Ottignies.

Renseignements : 010 / 42 05 66. ■

Contrat de rivière

En tant que membre du Contrat de rivière, la Ville est heureuse de vous informer du lancement du nouveau site internet du Contrat de rivière www.crdg.be

Le visiteur y découvrira des informations utiles sur les thématiques de l'eau et des cours d'eau, les missions de sensibilisation et de protection de l'environnement ainsi que les différents pôles d'activités du Contrat, ses relations avec ses partenaires, les moyens mis en œuvre pour réaliser les missions qui lui sont confiées.

Le Contrat de rivière recherche des bénévoles pour participer à différentes tâches:

- Mise à jour de l'inventaire des atteintes aux cours d'eau d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le travail consiste à parcourir les abords des cours d'eau pour y repérer les différents problèmes comme les rejets d'eaux usées, dépôts de déchets divers, érosions de berges.
- Permanence sur des stands d'information et d'exposition du Contrat de rivière.
- Prise en charge d'animations sur le thème de l'eau, pour le grand public et le public scolaire.

Formation prévue - Véhicule indispensable (paiement des frais kilométriques) - Contrat de volontariat.

Renseignements: 010 / 62 04 30 ou contrat.riviere@crdg.be.

Le CLL, c'est aussi des séjours linguistiques pour les 7-17 ans!

Nouveau stage résidentiel à Durbuy Adventure!

STAGES DE LANGUES ÉTÉ

Des stages de langues intensifs ou combinés à du sport, des sciences ou de la culture pour les 5-17 ans, en petits groupes de 5 à 8 participants pour progresser en néerlandais, anglais, espagnol ou allemand durant les vacances dans une ambiance fun! Plus de 29 formules de stages organisés à Louvain-la-Neuve, Braine-l'Alleud, Limelette, Piétrebais et La Hulpe.

NOUVEAUTÉS 2010
LanguesPlus Impro 100% en néerlandais,
LanguesPlus Multisports 100% en néerlandais,
LanguesPlus Hockey... et bien d'autres!

CLL language centres

CLL Louvain-la-Neuve
 Voie Cardijn 8
 1348 Louvain-la-Neuve
 010 45 10 44
www.cll.be

Make Your World Bigger

sport culture

Vacances sportives

Pâques-Juillet-Août
 Des stages pour la tête et les jambes
 Unique en Brabant Wallon

010 400 501
www.sport-culture.be

Saison 2010 | 2011

Atelier Théâtre Jean Vilar

Une collection de 25 pièces dont 7 créations

demandez le programme 0800/25 325 • www.atjv.be

LA FRONTOISE deux La Libre l'avenir tv omni Vilar anti e

Gaston Bertrand, un maître de la ligne

Le Musée de Louvain-la-Neuve programme une très belle exposition « Gaston Bertrand » (dont on fête le centenaire de la naissance, cette année) jusqu'au 22 août.

François Degouys - commissaire de l'exposition « Gaston Bertrand, un maître de la ligne » (au Musée de Louvain-la-Neuve, jusqu'au 22 août) avec Gentiane Vanden Noortgate - vous invite à découvrir une petite cinquantaine d'œuvres de Gaston Bertrand, l'un des artistes les plus représentés dans les collections d'art moderne belge du 20^e siècle du Musée de Louvain-la-Neuve.

Sur notre photo, il montre le portrait que l'artiste a réalisé de Serge Goyens de Heusch. C'est à l'ancien directeur de l'académie de Wavre - ainsi qu'au fondateur du parc d'attraction Walibi, Eddy Meeüs - que le Musée doit de posséder 115 tableaux du maître de la ligne (différentes techniques : aquarelle, peinture à l'huile, encre, pointe sèche, crayon, linogravure...), considéré comme l'un des refondateurs de l'art belge après la seconde guerre mondiale.

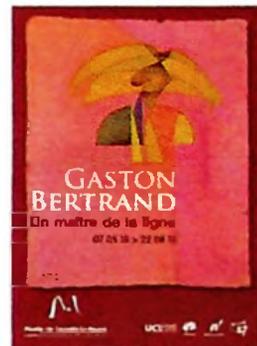
« *Le travail de Gaston Bertrand est très élaboré. La composition n'est jamais due au hasard* », explique François Degouys, responsable du pôle « recherche » du Musée. « *Les tableaux sont construits de manière géométrique, sous des rapports de carrés (la section d'or). Seuls certains éléments du sujet apparaissent : ici les mains et le visage du personnage.* »

Le réel, dans l'abstraction

Associé à l'abstraction géométrique, Gaston Bertrand poursuit pourtant un dialogue avec le réel, si bien que des thématiques peuvent être distinguées dans son œuvre comme l'architecture romane, le métro parisien, les escaliers... Ses aquarelles peintes à Coxyde en 1948 laissent apparaître ici un cerf-volant, là des fanions. Ses autoportraits montrent un jeune homme timide, entouré

de filles ricaneuses, et un vieillard qui s'interroge sur lui-même et son œuvre. Ses voyages l'ont inspiré, de même que le religieux.

Le Musée expose, aux côtés des siennes, quelques œuvres reçues en prêt par la Fondation Gaston Bertrand et le musée d'art contemporain de Gand. Ainsi le portrait de la mère de l'artiste, mis en dialogue - c'est la spécificité du Musée de Louvain-la-Neuve - avec la « Grande figure debout » très décorative et « Mon atelier » de sa propre collection. ■



La visite guidée gratuite du 1^{er} dimanche du mois (le 6 juin à 15h) sera consacrée en majorité à cette exposition.

Musée de Louvain-la-Neuve
Place Blaise Pascal 1
010 / 47 48 41
www.muse.ucl.ac.be

Ouvert du mardi au vendredi, de 10 à 18h.
Le week-end, de 14 à 18h. Fermé le lundi et les jours fériés. PAF : 3€/2€/1,25€.

François Degouys présente
le portrait de Serge Goyens
de Heusch réalisé par Gaston
Bertrand.



Une œuvre qui donne à penser

CULTURE



La fresque de François Schuiten « La tour infinie » était inaugurée le 27 avril, à Louvain-la-Neuve.

Dans le cadre de l'année de la bande dessinée en Région wallonne en 2009, la Ville a obtenu 15.000 € de subsides de la Région (Commissariat général au tourisme) pour la réalisation - par le peintre Alexandre Obolensky - d'une fresque de François Schuiten (artiste en résidence à l'UCL pour l'année académique 2009-2010) sur le mur aveugle du cinéma de Louvain-la-Neuve donnant sur la Grand-Place. Ville et UCL ont ajouté le complément, pour atteindre un budget total de 23.500€.

La fresque - 13m de haut sur 7m de large/ une bâche en plastique de 95m² collée sur le mur en béton, recouverte de 3 couches de vernis dont une couche anti-tag - représente la vision que François Schuiten a de Louvain-la-Neuve. Parti de la Tour de Babel de Bruegel, il a imaginé un jardin de buis (réel) à la base, qui invite le passant à entrer dans la fresque via un étudiant (peint). Un labyrinthe de routes évoque le sous-sol de Louvain-la-Neuve tandis qu'au loin, la Tour de Babel symbolise le savoir, l'utopie et la diversité. Au sommet, une femme, sculpture blanche, est concentrée sur la lecture d'un livre (qui représente la quête de l'infini, les connaissances qu'on enseigne à l'université), presque dans les nuages...

« J'ai tout de suite trouvé intéressant d'évoquer le mythe de la Tour de Babel à Louvain-la-Neuve, lieu de croisement des cultures et des langues », explique François Schuiten. « Dans le contexte politique d'aujourd'hui, alors qu'on semble ne plus se comprendre dans notre pays, quel bonheur de voir exposé ce sujet-là. »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland se félicite de cette nouvelle collaboration Ville-UCL, qui permet d'admirer aujourd'hui une très belle fresque sur un mur qui était vilain mais bien situé. Cette initiative s'inscrit aussi dans le projet de la Ville de faire une percée dans le domaine de la BD. « La ville « pôle culturel », qui a l'ambition de devenir un des fleurons du paysage touristique belge, ne peut que se réjouir de voir une œuvre d'une telle qualité enrichir son patrimoine », ajoute l'échevin de la Culture Benoît Jacob. « Les fondateurs de Louvain-la-Neuve déjà tenaient particulièrement à ce que l'art public participe aux espaces de la cité universitaire. »

Faire vivre les fresques

François Schuiten a travaillé pendant six mois avec une soixantaine d'étudiants de la mineure en culture et création de l'UCL. Il a tenté de développer leur imaginaire et leur esprit créatif, à partir du thème « Métamorphose ». Les jeunes avaient pour objectif d'élaborer un scénario d'événement-spectacle ou parcours-exposition qui offre une autre vision de Louvain-la-Neuve, à partir d'un vrai regard, critique, didactique, fait de leurs émotions et de leur vécu.

Sur les neuf projets présentés, le travail de la Brainoise Alisson Delpierre, « Hallucinations », a fait l'unanimité auprès du jury. Elle a imaginé un parcours à la tombée du jour à la suite d'un étudiant « victime » d'hallucinations : sur les fresques, grâce à un jeu d'images projetées, les oiseaux s'envoleraient, les personnages parleraient et les arbres bougeraient... Un projet qui ne devrait pas être trop complexe à mettre en place, le Centre culturel local en sera informé. ■



« J'ai trouvé intéressant d'évoquer le mythe de la Tour de Babel à Louvain-la-Neuve, lieu de croisement des cultures et des langues », explique François Schuiten, auteur de la fresque « La tour infinie ». A ses côtés, le peintre Alexandre Obolensky, qui a réalisé la fresque.

Le Prix Renaissance de la nouvelle à *F. Hinfray*

Le 19^e « Prix Renaissance de la nouvelle » couronne le recueil « L'homme qui parle en marchant sans savoir où il va » de François Hinfray, paru aux Editions de Fallois.

Le 24 avril, le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin de la Culture Benoît Jacob ont remis le 19^e « Prix Renaissance de la nouvelle » de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à François Hinfray, pour son recueil « L'homme qui parle en marchant sans savoir où il va » paru aux Editions de Fallois.

L'échevin de la Culture a commencé par rendre hommage à l'écrivain ottintois Carlo Masoni, décédé en janvier dernier. C'est lui qui est à l'origine du Prix Renaissance de la nouvelle, avec l'écrivain Michel Lambert (également habitant d'Ottignies).

« Sans doute sa vocation de professeur de français lui a-t-elle donné l'occasion de lire et relire les textes assez brefs, voire hésitants, des élèves qui s'essayaient à leurs débuts littéraires », a déclaré Benoît Jacob. « Ensuite, c'est toute une période de voyages qui a été pour lui source d'inspiration. De l'Espagne ou des Ardennes belges, aucun milieu ne le laissait indifférent. C'est bien ainsi qu'on entre de plein fouet au cœur de la nouvelle, un récit bref, d'une intensité particulière. »

Et l'échevin de rappeler son souhait de lancer un Prix Renaissance de la nouvelle pour les jeunes talents de nos écoles.

Un recueil cohérent, élu par un jury franco-belge

Après avoir lui aussi salué la mémoire de Carlo Masoni - en soulignant la qualité de son jugement littéraire et en rappelant son obsession de la fuite du temps - Michel Lambert a remercié les mécènes, publics et privés, sans qui l'organisation du prix ne serait pas possible... et les membres du jury franco-belge - Claude Pujade Renaud, Marie-Hélène Laffont, Alain Absire, Georges-Olivier Châteaureynaud, Jean Claude Bologne et Ghislain Cotton - qui effectuent ce travail à titre bénévole.

« Ce qui fait la longévité d'un prix, c'est son palmarès. Le nôtre fait preuve d'un certain éclectisme. La majorité des courants, la plupart des maisons d'édition qui aident la nouvelle y sont représentés », s'est réjoui Michel Lambert.



François Hinfray signe « L'homme qui parle en marchant sans savoir où il va ».

Cette année, le jury a reçu une quinzaine de livres - c'est moins que de coutume - et choisi de couronner un recueil de 38 nouvelles (plus un prologue et un épilogue) très denses évoquant les différent(e)s âges de la vie, pays, classes sociales, cultures... et dans chacune, les grandes valeurs humaines.

« Malgré le nombre élevé de nouvelles qu'il comporte, c'est un recueil cohérent. De par le regard posé sur les personnages, le plus souvent tendre et compassionnel... de par l'écriture, fluide, élégante et précise... de par le choix de recourir à la technique du tutoiement, qui permet de rapprocher le lecteur des personnages. »

3000€ pour une association locale

François Hinfray, Français, réside à Bruxelles depuis quatre ans. Economiste de formation, diplômé de l'ENA, il a été directeur commercial chez Renault pendant 17 ans. Après avoir travaillé pour le groupe de consultants BCG, en Belgique, il a pris une année sabbatique afin de se consacrer à son rêve d'écriture.

« J'ai toujours voulu écrire. Mais j'étais incapable de le faire en travaillant. Cette année sabbatique m'a aussi donné l'occasion de dessiner et de peindre. Des œuvres abstraites, présentées lors de deux expositions, à Tokyo et à Paris », explique le lauréat, qui dirige aujourd'hui le groupe Alcopa, à Kontich.

François Hinfray est ravi de ce que les membres du jury du Prix Renaissance de la nouvelle, exigeants dans leurs lectures, aient élu son livre comme « digne de leur attention ». Cette reconnaissance le comble davantage que les 3000€ octroyés par la Ville, qu'il a décidé d'offrir à une association d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui travaille à soulager des personnes en difficulté matérielle. Carlo Masoni aurait apprécié ce geste-là. ■



CULTURE

Un souffle inspiré dans l'ancien *Bar des sauvages*

L'ancien fenil et/ou pigeonnier de la ferme de Blocry accueille un nouveau centre culturel. La « Maison des Vents du Sud » est ouverte aux personnes dont les projets collent aux missions du Centre Placet.

Les sympathisants de l'ASBL Centre Placet ont inauguré la « Maison des Vents du Sud », le 20 avril. Située dans l'ancien « Bar des sauvages/Bar de la vie », au quartier de l'Hocaille, elle accueillera les initiatives (expositions et activités non remunerées) qui portent en elles les germes d'un monde meilleur.

« C'est un lieu public voué à l'interculturalité, ouvert aux personnes dont les projets collent aux missions de notre foyer d'accueil et d'hébergement », explique Carole Depasse, animatrice au Centre Placet. « Son nom évoque la maison, annexe de notre foyer... le vent, car nous espérons qu'il y aura là un souffle inspiré... le Sud, car la plupart de nos résidents proviennent de pays ensoleillés : l'Afrique et l'Amérique latine. »

Le Bar de la vie (fermé en décembre 2008) a été entièrement rénové. Malgré les moyens réduits pour ce faire, et l'espace limité (50m², sur deux niveaux) tout le monde s'accorde à dire que le lieu est magnifique. C'est qu'il s'ouvre sur une des plus belles places de Louvain-la-Neuve, laquelle accueille déjà le théâtre de Blocry et le Centre d'Études Théâtrales CET. Il s'agissait sans doute du fenil et/ou du pigeonnier de la ferme de Blocry.

« Nous avons voulu un lieu convivial et chaleureux, rassembleur, qui sorte des sentiers battus. Il sera mis gratuitement à la disposition des Placétiens... et à un prix modeste, pour les autres. » ■

Renseignements : 010 / 47 91 98, 010 / 47 24 56, carole.depasse@placet.be ou nicolas.delbar@placet.be



Fête de la *musique*

Le Centre culturel et l'Espace culturel Ferme du Biéreau s'associent pour vous offrir une fête de la musique originale et participative, le 19 juin.

En première partie, un concert unique de l'orchestre d'un jour formé par des habitants de notre ville, musiciens confirmés ou totalement débutants.

Puis, « Pas ce soir chéri », la fanfare 100 % féminine prendra le relais pour animer la cour de la Ferme du Biéreau.

La fête se clôturera par un concert de Fred Lani & superslinger. ■

Orchestre d'un jour, participez !

Vous avez toujours rêvé de faire partie d'un grand orchestre ? Vous n'êtes pas musicien ? Qu'à cela ne tienne ! En une journée de répétition, nous ferons de vous un concertiste !

Inscrivez-vous au 010 / 41 37 26. Rendez-vous à la Ferme du Biéreau (avenue du Jardin Botanique) le 19 juin, à 9h30, avec un instrument ou un objet sonore. La voix est aussi un instrument ! Ouvert à tous à partir de 15 ans.

Nos habitants publient

L'Ottintois Jean-Paul Raemdonck publie un recueil de huit nouvelles « Pénombres – Histoires en gris et noir en huit endroits du monde » aux éditions L'Harmattan.

« Je leur avais envoyé six nouvelles et ils m'en ont réclamé deux autres. C'est donc qu'elles leur ont plu », nous confie l'auteur. « Ce sont des histoires mûries depuis des années, qui se rattachent toutes à des lieux ou des circonstances que j'ai vécues. »

Nous avons adoré « Papiers », l'histoire incroyable d'un

amoureux des livres qui, pour récupérer (ce qui est interdit !) quelques classiques lâchement abandonnés à la déchetterie de Court-Saint-Etienne, se retrouve enfermé dans un conteneur, embarqué pour un voyage étonnant.

En vente notamment dans les librairies Agora (Louvain-la-Neuve) et le Petit Bouquineur (Ottignies). 12,50€.

Jean-Paul Raemdonck

Pénombres

Histoires en gris et noir en huit endroits du monde

L'Édition

L'Édition

**Et pour la suite,
on va chez BigMat.**



BigMat. Partenaire de vos projets.

Croûtes-couverture | bois | toiture | isolation | outillage | carrelage | menuiserie | peintures et extérieures

BigMat Grez-Doiceau
Chaussée de Wavre 362
1390 Grez-Doiceau
Tél 010/84.15.28
Fax 010/84.58.91

BigMat
Les matériaux et les conseils des pros
PRO
www.bigmat.be

Heures d'ouverture:

non stop de 6h30 à 18h00 du lundi au vendredi, le samedi de 8h00 à 13h00
Site internet: www.bigmatgrez.be • email: info@bigmat.be

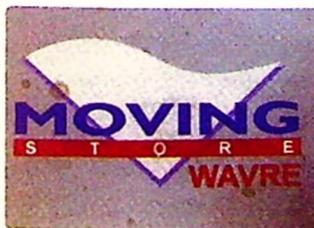


VITRERIE

**Glaverbel – St Roch – St Gobain
Réparations – Remplacements**

- Verres clairs et imprimés
- Vitrages isolants, thermiques et acoustiques – miroirs
- Vitrage anti-effractions
- Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

**Rue de Mérviaux 1a – 1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57 - Fax 010 61 24 97**

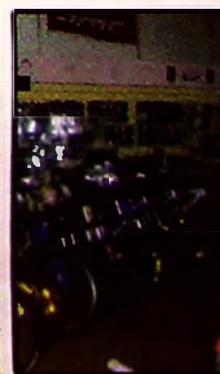


LES MARQUES LES PLUS PRESTIGIEUSES

**GT - CANNONDALE - SPECIALIZED - TREK - SCOTT - MBK
DIAMOND - VIPER - ORBEA - GRANVILLE - MINERVA**

**LE NEW MOVIG STORE WAVRE 650M² D'EXPOSITION
RÉPARATIONS & RÉGLAGES TOUTES MARQUES**

ACCESSOIRES - VETEMENTS - DIETETIQUES



**UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE**

322, chaussée de Louvain • 1300 WAVRE • Tél. : 010.22.45.12

E-mail: info@movingstore.be • du mardi 10h00 au vendredi 19h00. Le samedi de 10h00 à 18h30

Journée *écoles sportives*

L'édition 2010 de la « Journée écoles sportives » se déroulera le 28 juin, sur plusieurs sites : le Complexe sportif de Blocry, la Plaine des Coquerées, le Centre sportif Jean Demeester et le terrain du Royal Ottignies Stimont (ROS).

Avec les représentants des clubs communaux, les élèves de 4^e primaire vont découvrir les joies du tir à l'arc, du Ju-Jitsu, du base-ball, du football traditionnel et américain, du tennis de table, de la balle-

pelote, de l'athlétisme, du hockey, de la pétanque...

Les frais de cette journée sont entièrement pris en charge par la Ville (avec un subside espéré de la Communauté française).

La « Journée écoles sportives » est organisée chaque année par l'échevinat, le service et le Conseil consultatif des Sports, pour donner aux enfants le goût de bouger et leur faire découvrir des sports qu'ils ne connaissent pas. ■

Trophée *commune sportive*

La 14^e édition du Trophée commune sportive organisé par l'Adeps se déroulera le 25 septembre à Woluwe-Saint-Lambert. Quelque 16 sportifs y défendront les couleurs de notre ville, en participant aux épreuves de jogging, natation, badminton, mini-foot, pétanque et tir à l'arc pour l'échevine des Sports.

La participation des citoyens peut considérablement influencer le classement final. Les activités auxquelles ils peuvent s'essayer apporteront des points supplémentaires à notre ville. L'échevine des Sports Annie Galban-Leclef et le président du Conseil consultatif des Sports Emile Buffin, lancent donc un appel aux habitants : « *Votre participation et votre soutien sont attendus pour encourager notre équipe locale face aux 111 autres communes inscrites.* »
Objectif de l'échevine des Sports : une 1^{ère} place sur le podium !

Les personnes désireuses d'apporter des points à la ville ne doivent pas pour autant se déplacer à Woluwe-Saint-Lambert. Les habitants (domiciliés ou non dans notre ville, c'est nouveau !), les utilisateurs des différents centres sportifs, les mouvements de jeunesse... peuvent apporter des points à l'équipe en restant à Ottignies-Louvain-la-Neuve, où des activités seront organisées dans les infrastructures sportives.

Si vous faites partie d'un club sportif et que vos entraînements ou compétitions ont lieu sur notre territoire, le 25 septembre, votre participation pourra également être enregistrée. ■

Renseignements : 010 / 42 08 91 (service des Sports), les mardi, mercredi matin et jeudi.

Eté sport

L'organisation de stages sportifs à destination de tous sera subventionnée par la Communauté française afin d'encourager les nouvelles initiatives des administrations communales et des clubs sportifs. Le but est de permettre un accès à ces stages au plus grand nombre par l'attrait de proximité et un prix d'inscription démocratique.

Les critères : un encadrement pédagogique de qualité, des normes d'encadrement spécifiques, une infrastructure

et du matériel sportif conformes à la sécurité, le respect et la promotion de la charte éthique, la souscription à une assurance, l'acceptation d'un contrôle par un inspecteur Adeps.

Les stages pourront être organisés pour tous les âges, dans toutes les disciplines reconnues par l'Adeps. La durée sera de 2h/jour minimum, avec un minimum de 10h/semaine.

Le montant de la subvention accordé sur base d'une convention

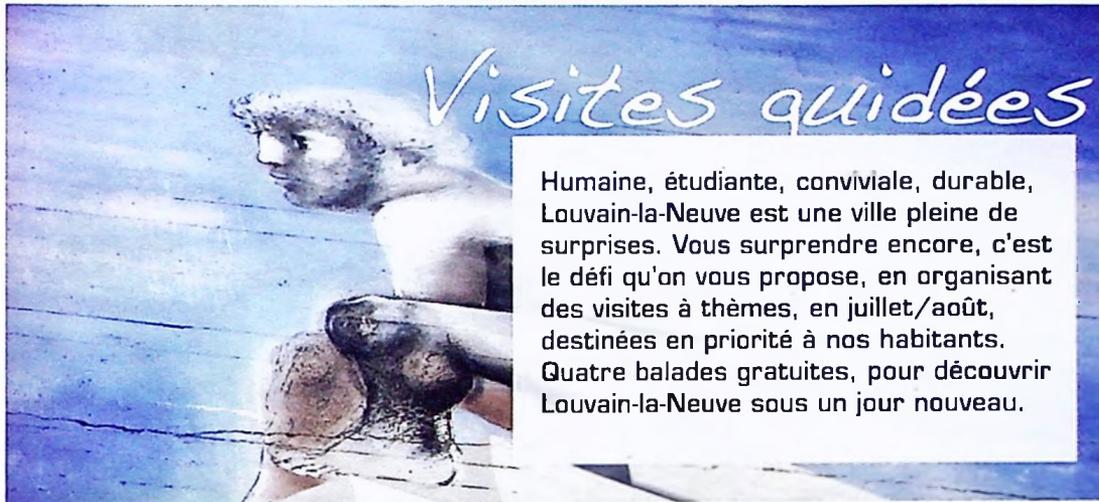
est forfaitaire :

- 300 € pour un stage de demi-journées (2h minimum/jour)
- 650 € pour des journées complètes (4h minimum/jour)

Une demande doit être introduite un mois avant le début du stage via un formulaire qui sera à disposition au service des Sports.

Annie Galban,
échevine des Sports.

Renseignements:
010 / 42 08 91



Humaine, étudiante, conviviale, durable, Louvain-la-Neuve est une ville pleine de surprises. Vous surprendre encore, c'est le défi qu'on vous propose, en organisant des visites à thèmes, en juillet/août, destinées en priorité à nos habitants. Quatre balades gratuites, pour découvrir Louvain-la-Neuve sous un jour nouveau.

« Qu'est-ce qu'un intellectuel? », de Roger Somville (détail). A redécouvrir le 1^{er} août.

Le service Tourisme de la Ville organise quatre visites guidées de Louvain-la-Neuve telle que vous ne l'avez jamais vue. Chaque visite se déroulera pendant 2-3 heures le dimanche, dans les rues et bâtiments marquants de la cité universitaire, et se terminera par un goûter à l'Office, offert par la Ville. Au programme :

« L'envers du décor », le 4 juillet à 10h
Rendez-vous aux piscines de Blocry, pour une visite étonnante du centre d'épuration. La visite se poursuivra par la découverte du théâtre Jean Vilar et de ses coulisses.

« Architecture et urbanisme », le 25 juillet à 14h

Cette visite sera assurée par Jean-Marie Lechat, proche collaborateur de Michel Woitrin lors de la construction de Louvain-la-Neuve. Il présentera le concept urbanistique et architectural de Louvain-la-Neuve en dévoilant des anecdotes peu connues sur la construction et l'histoire de la ville. Rendez-vous à l'Office du Tourisme.

« L'art dans la ville », le 1^{er} août à 14h

Cette visite, assurée par un historien de l'art du musée de Louvain-la-Neuve, présentera l'art contemporain au fil des

rues et des œuvres de la ville. Rendez-vous sur la Grand-Place. Rappelons - pour ceux qui ne pourraient assister à cette balade - que des visites guidées gratuites du musée sont organisées tout les 1^{ers} dimanches du mois, à 15h. Le musée est ouvert gratuitement au public de 14 à 18h, ces mêmes jours.

« Le développement durable », le 22 août à 14h

Balade créée en collaboration avec Pro'vélo et la Maison du Développement Durable (MDD). Balade à vélo, pour découvrir le concept de développement durable en général mais surtout appliqué à la ville de Louvain-la-Neuve : gestion des déchets, maisons passives, habitats groupés... Cette découverte se terminera par une visite du quartier de la Baraque assurée par un de ses habitants, Josse Derbaix.

Rendez-vous à 13h45 à l'Office du Tourisme (chez Pro'vélo à 13h30 pour les personnes qui souhaitent louer un vélo). ■

Ces visites thématiques sont accessibles uniquement sur réservation auprès de l'Office du Tourisme Inforville : 010 / 47 47 47 ou info@tourisme-olln.be

On vous emmène à Namur !

Le service Citoyenneté de la Ville vous propose de découvrir Namur, le 14 juin. Au programme : visite du Parlement wallon (le matin) et du centre de parfumerie Guy Delforge, à la citadelle (l'après-midi). Le « son, lumières et parfums » est si envoûtant qu'on oublie le monde extérieur... Vous verrez comment les parfums naissent et mûrissent dans les entrailles de la citadelle, casemates de l'époque de Charles Quint.

Départ en car en différents lieux de notre ville, dès 8h30. PAF : 12€ (visites et dîner compris, sauf les boissons). Inscriptions et paiement : service Citoyenneté, 2, Espace du Cœur de Ville, à Ottignies. 010 / 42 05 80.

Notre Office du Tourisme a son *site web*

Bientôt une auberge de jeunesse à Louvain-la-Neuve ? Les responsables de l'Office du Tourisme-Inforville en étudient la faisabilité. En attendant, ils se réjouissent de la mise en ligne d'un nouveau site internet destiné à promouvoir l'attractivité de notre ville.

L'Office du Tourisme-Inforville vous invite à découvrir son nouveau site internet www.tourisme-olln.be. Mis en ligne il y a quelques mois, il a déjà été consulté par près de 12.500 internautes, 10.500 fois depuis la Belgique, 900 fois depuis la France, 91 fois depuis le Canada... même depuis l'Inde, l'Australie et Madagascar !



« Lors de la fusion des opérateurs touristiques de la ville, l'Office du Tourisme communal et l'Inforville de l'UCL, en janvier 2008, nous avons voulu faire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve une véritable destination touristique », rappelle l'échevin du Tourisme Benoît Jacob. « Nous avons mis en place une stratégie touristique - organisation de visites guidées, présence dans les salons de tourisme... - et développé divers outils. »

La création du site a coûté 10.000€, sur fonds propres, et il sera bientôt traduit (en anglais, allemand et espagnol) à l'aide de subsides wallons. La version néerlandaise existe déjà.

Régulièrement mis à jour

Outre l'histoire de la ville et les moyens de transport pour y accéder, l'internaute y découvrira l'offre en visites guidées et la liste des musées. Il pourra se documenter sur les circuits de promenades, les possibilités d'hébergement, les loisirs et sorties, l'agenda des manifestations. Les rues et centres commerciaux y sont répertoriés

et des annonces immobilières peuvent y être publiées, moyennant le paiement de 10€ pour une présence de deux mois dans la base de données. Une galerie d'images sera alimentée par les personnes qui ont réalisé de jolies photos de notre ville.

La page d'accueil propose aussi de découvrir un extrait de la vidéo de présentation de Louvain-la-Neuve diffusée à l'Office du Tourisme. Les actualités sont régulièrement mises à jour.

« Nous sommes heureux, plus que jamais, d'accueillir un grand nombre de Flamands chez nous. C'est notre première cible », annonce le directeur de l'Inesu-Inforville (UCL) Philippe Barras. « Nous avons même engagé un guide bénévole bilingue supplémentaire, pour compléter notre offre de visites guidées en néerlandais. »

Brochure, partenariats, auberge de jeunesse

Autre nouvel outil de promotion: une brochure « Louvain-la-Neuve, à la découverte d'une cité pas comme les autres... » éditée à 5000 exemplaires, dont 1000 en néerlandais et 1000 en anglais, financée grâce aux recettes des visites guidées. Offerte aux visiteurs de l'Office du Tourisme pour leur permettre de se faire une première idée sur la cité universitaire, elle sera aussi distribuée à la Maison du Tourisme des Ardennes Brabançonnaises (MTAB) et dans les salons de tourisme.

« A l'avenir, nous souhaitons pouvoir proposer des packages comprenant aussi les attractions d'autres communes du Brabant wallon - combinaison de visites + 1 journée au Walibi ou à l'Adventure Park de Wavre, par exemple », annonce l'échevin du Tourisme. « D'ici le mois de septembre, nous attendons par ailleurs les résultats de l'étude de faisabilité pour l'implantation d'une auberge de jeunesse. » ■

Renseignements :
010 / 47 47 47

Giboulée de Pâques

Entre deux averses, les cloches de Pâques ont réparti 20.000 œufs en chocolat, le 3 avril autour de la Ferme du Douaire. Nos jeunes habitants ont profité d'une éclaircie pour remplir leurs paniers.

Il n'a pas fallu longtemps aux enfants venus participer à la chasse aux œufs, le 3 avril à la Ferme du Douaire, pour littéralement ratisser le terrain couvert des 20.000 trophées colorés offerts par la Ville et le magasin Delhaize. Répartis en deux groupes - pour donner une chance aux plus petits de remplir aussi leurs paniers - ils se sont élancés dans la prairie sur le coup de 15h, dans une joyeuse bousculade photographiée et filmée par de nombreux parents.

Mélanie Potart s'en souviendra longtemps. C'était sa première chasse « hors du jardin ». Originnaire de Normandie, en vacances chez sa mamie Lucienne Heens, d'Ottignies, elle a ramassé une quarantaine de petits œufs, avec ses frères Sébastien et Sylvain : une excellente récolte.

Gwendoline Brocodasantos, de Limelette, n'a pas eu autant de chance. Elle nous montre les deux œufs qu'elle conserve jalousement dans sa main. Qu'importe, elle s'est bien amusée. Et qui sait, en cherchant bien, elle en trouvera peut-être encore un ?

Les chasseurs malheureux ont été bien aises de croiser le chemin de l'échevin des Fêtes Benoît Jacob. Celui-ci se promenait avec une boîte miraculeuse, pour alourdir les sachets vides! Excellente idée !

Les activités organisées dans la cour de la

ferme ont permis d'étoffer l'événement : grimage, animations du kot à projet « Sac de billes », petite restauration. Les lapins géants engagés par le centre commercial du Douaire ont aussi eu beaucoup de succès.

L'échevin est ravi et promet une nouvelle chasse l'année prochaine, au même endroit : « Vu la météo, nous ne nous attendions pas à accueillir autant de monde. Plusieurs parents nous ont dit leur satisfaction de voir les espaces bien délimités par des barrières, pour assurer la sécurité des enfants », explique Benoît Jacob. « En 2011, nous organiserons encore plus d'activités dans la cour de la ferme, sur le thème de Pâques... car la chasse est très vite terminée. Les enfants en veulent encore ! »



On veillera aussi à se mettre d'accord avec le centre commercial de L'esplanade pour que la chasse de Louvain-la-Neuve ne se déroule pas au même moment que celle d'Ottignies. Les habitants qui le souhaitent pourront ainsi participer aux deux événements. ■

Jumelage avec Jassans

Aux entrées de notre ville, de grands panneaux signalent qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve est jumelée avec Jassans-Riottier (France). Pourquoi ?

En 1940, un bataillon du 11^e Zouaves participait à la bataille de la Dyle, notamment à Limelette. Parmi les soldats français, il y avait un lieutenant du nom de Léon Fournet. Devenu maire de Jassans-Riottier (commune située dans le département de l'Ain, en face de Villefranche s/Saône), il se souvint avoir combattu à Limelette. C'est ainsi que des liens d'amitié furent noués et que naquit le jumelage en 1964.

Français et belges se rencontreront pour la 46^e fois, du 29 octobre au 1^{er} novembre prochains, toujours avec le même enthousiasme. Dans le cadre des « Rencontres Citoyennes » subventionnées par

la Commission Européenne, les deux comités de jumelage vont axer leurs actions sur :

- le 70^e anniversaire de la bataille de la Dyle et de la guerre 40-45 en général, avec des témoignages d'anciens combattants ;
 - la rencontre des deux Conseils communaux des Enfants. Celui de Jassans vient d'être créé tandis que celui d'Ottignies-Louvain-la-Neuve fête ses 20 ans ;
 - le 65^e anniversaire de la fin de la guerre, avec toutes ses conséquences qui aboutissent à la création de la Communauté européenne.
- Un programme sera publié ultérieurement.

Notre comité de jumelage devenant de plus en plus âgé, je lance un appel aux citoyens qui souhaitent nous rejoindre. Merci de me communiquer vos coordonnées à l'adresse suivante : andre.obsomer@skynet.be

Le Président, André Obsomer.



LOISIRS

La fête à Mousty

Fameuse ambiance, le 25 avril !

Les commerçants de la place de Mousty sont ravis : la fête qu'ils ont préparée pendant plusieurs semaines a connu un grand succès, le 25 avril. Les amateurs de chine ont trouvé leur bonheur auprès d'une cinquantaine de brocanteurs (parmi lesquels de nombreux enfants venus vendre leurs jouets), les sportifs s'en sont donné à cœur joie dans le château gonflable, les carrousel/tir à pipes et pêche aux canards de la famille Noël - les forains locaux - ont enchanté les plus jeunes. Les familles ont apprécié le théâtre de marionnettes liégeois ; les trois visites guidées de la crypte de l'église de Mousty ont été suivies attentivement.

« Il n'y avait plus eu de fête depuis 1974 », regrette Marc Delens, fleuriste du Lys d'Or, né à Mousty. « Nous souhaitons l'organiser à nouveau, chaque année à pareille époque, pour redynamiser le quartier. En conservant l'esprit villageois et convivial. »

A ses côtés, Sabine Renard, la boulangère de L'épi fin, n'en revient pas : ses crêpes, couques, morceaux de tartes et sandwichs garnis se sont vendus comme des petits pains ! Sans compter les célèbres crèmes glacées d'Ottignies... Il faut dire que le soleil était de la partie. Et que l'enthousiasme des organisateurs était communicatif : les commerçants de l'avenue du Douaire ont pris le train en marche et décidé d'ouvrir leurs portes, eux aussi... le Collège communal s'est déplacé en fin de matinée pour partager l'apéritif avec les riverains de la place.

« On le voit : le commerce crée la convivialité. Quand les commerçants s'engagent, ils font des miracles. Et si c'est possible à Mousty, cela doit l'être également sur la place du centre d'Ottignies », constate l'échevin du Commerce Cedric du Monceau.

Marc Delens et Sabine Renard participent tous les deux aux réunions organisées huit fois par an à l'initiative de l'échevin du Commerce. Ils y apprennent les actualités de la Ville, rendent compte des réactions de leurs clients (au sujet des travaux, par exemple) et présentent leurs projets. C'est leur dynamisme qui a convaincu les représentants de la Ville de leur octroyer un subside exceptionnel (financier et en prêt de matériel) pour soutenir cette nouvelle initiative. A l'avenir, ils devront trouver la bonne équation économique qui permettra au projet de devenir autoporteur. ■



Les commerçants de la place de Mousty (ici Marc Delens et Sabine Renard) et l'échevin du Commerce sont ravis : la fête du 25 avril a attiré du monde.

17^e Nuit africaine

La 17^e édition de la Nuit africaine se déroulera le 25 juin, dès 17h30, au domaine provincial du Bois des Rêves (Ottignies).

Au Programme :

- 18h30 Princesse Mansia M'Bila
{ RDC/Belgique }
- 20h Les Espoirs de Coronthie
{ Guinée }
- 21h30 Fanga { France/Bénin }
- 23h15 Konono n°1 { RDC }
- + Fanfarai { raï cuivré }

Au village africain, écoutez, dégustez, dansez et fêtez la culture africaine, en soutenant des projets ! Edition spéciale 50 ans du Congo RDC. Expositions (Congo Eza, Freddy Tsimba...). Guitares made in Kinshasa (www.musicfund.be) avec la participation de William Dunker, Fabien Degryse, Marc Lelangue et Jean Goubald. Contes, rencontres, animations pour enfants et bus reggae ! Restaurant démocratique du Congo et bar équitable.

PAF : 5€/3€ en prévente (à Ottignies : Centre culturel, Music Way, cafétéria du Bois des Rêves ; à Louvain-la-Neuve : Inforville, La Médiathèque ; ou en ligne)/gratuit -14 ans.

Renseignements : www.nuitafricaine.be

Salon du vin bio

Suite au succès de la première édition, les organisateurs de Biovitis - le salon belge des vins issus de l'agriculture biologique, biodynamique et des vins naturels - remettent le couvert, les 5 juin (de 17 à 22h) et 6 juin (de 11 à 19h), à la Ferme du Douaire d'Ottignies. Une vingtaine d'exposants, dégustations, marché bio dans la cour (bière, miel, fromage...) et le 5 juin, souper bio.

PAF : 7€ (comprenant un verre, un carnet de dégustation et un bon de 5€ à valoir sur tout achat de vins au salon).

Renseignements : 0470 / 069 875, contact@biovitis.be ou www.biovitis.be



Venus voir *les tracteurs* *et les vaches*

Sympathique rencontre que celle de la garderie de l'école communale de La Croix, en visite à la 16^e Journée du Monde Rural, le 28 avril sur la Grand-Place et la place de l'Université de Louvain-la-Neuve. Les enfants ont apprécié le lait de Jodoigne et la crème glacée de Bousval.

Il n'est pas fréquent que la garderie se mette en route. Mais à l'école communale de La Croix, on aime la nature. Les multiples activités organisées au bois de l'Escavée en sont la preuve.

Alors quand un papa - Michel Beaussart - a suggéré de programmer une visite à la 16^e Journée du Monde Rural organisée par le kot à projet de l'UCL « Le Semeur », le 28 avril à Louvain-la-Neuve, les enfants de maternelle ont sauté de joie. D'autant que les accueillantes Françoise Lanneau et Michèle Freché ont accepté d'être de la partie.

« *Nous sommes venus avec le bus Tec* », explique Catherine Minet, enseignante à La Croix. « *Ce sont les vaches, les cochons et les poussins qui ont eu le plus de succès. Nos enfants les plus audacieux sont montés sur le taureau mécanique... pour en redescendre aussitôt !* »

Eliott et Jeanno sont ravis : ils ont vu de gros tracteurs et ont pu toucher les vaches. Ils ont aussi goûté la glace au chocolat de la ferme de Bousval et le lait de la ferme Decoster de Jodoigne, généreusement

servi par Ida Albert, représentante de la Fédération wallonne de l'agriculture (canton de Jodoigne). C'est Gillian Dewaele et Renaud Gustin, étudiants en agronomie et membre du kot Le Semeur, qui les ont aidés à grimper sur le ballot de paille, pour la photo de famille !

A quelques mètres de là, on se bousculait pour voir le Dindon de Ronquières et les Barbus d'Anvers. Les dégustations de fleurs du Kot Jeunes et Nature ont étonné les amateurs de saveurs nouvelles ; le Kot Planète Terre proposait une animation sur « Que mange-t-on ? ».

Quelques forts gaillards se sont affrontés lors du concours de lancer de ballot, sur la Grand-Place, pendant qu'un maréchal ferrant proposait une démonstration de maréchalerie. Intéressantes aussi, l'exposition de matériel agricole, l'explication du fonctionnement de la batteuse à l'ancienne et la démonstration de tonte de moutons.

Des balades étaient organisées dans les rues de la ville, à dos d'ânes et de poneys, ou dans une calèche tirée par des chevaux de trait. Il était aussi possible de s'essayer à la montée de benne, de s'informer sur le rôle des abeilles (grâce au Cari et au Kot Api) et sur le métier de cordier.

Une chouette journée pour tous, petits et grands. ■



La garderie de l'école communale de La Croix en visite à la 16^e Journée du Monde Rural.

Bientôt les vacances !

L'été arrive à grands pas... On y sera vite ! Deux mois durant, les enfants pourront se remettre des efforts de l'année écoulée ; ils partiront peut-être en famille ou avec des amis, mais probablement pas pendant toute cette période.

Le Centre de Loisirs Actifs de la Ville (CLA) peut les accueillir. Des plus petits de 3 ans aux plus grands de 16 ans. Tous peuvent s'y faire une place, y trouver loisir à leur gré, de quoi s'épanouir avec d'autres jeunes de leur âge... encadrés par une équipe d'animateurs motivés et qualifiés.

Où ?

Trois lieux d'activités sont proposés : Blocry (3 à 16 ans) – Coquerées (3-6 ans) et Ottignies (7- 12 ans).

Quand ?

Du lundi 5 juillet au mercredi 25 août, de 8h30 à 16h30, excepté les week-ends et jours fériés.

Comment s'inscrire ?

En ligne, directement via le site de la Ville : www.oln.be ou auprès de l'administration communale, comptoir d'accueil, y demander les formulaires adéquats. Renseignements : Lysiane Vanvrékom, 010 / 43 78 29

Frais de participation ?

De 2,5 à 6,5 € par jour et par enfant selon que l'on habite ou non l'entité et que l'on soit famille nombreuse ou non.



Inscriptions en ligne
www.oln.be

Petites annonces

Concert au bord de l'eau

La chorale « Le Petit-Ry-Ton » d'Ottignies accueillera la chorale «Chorus 2000 » de Dombasle (Nancy- France) pour un concert gratuit dans le domaine du Bois des Rêves, le dimanche 4 juillet, à 16h. Répertoire varié. Rendez-vous près de la cafétéria.
Renseignements: 010 / 61 57 93

Marché aux puces Tintin

La Ville, en collaboration avec le Musée Hergé, organise un marché aux puces Tintin, le 17 juillet, à Louvain-la-Neuve. Différentes animations « Tintin » seront proposées : exposition de vieilles voitures, fanfare... Un parcours touristique Hergé sera mis en place par le Musée.

Stages pour enfants

Le centre d'expression et de créativité «Le cla» organise des stages, cet été :

- Du contemporain plein les yeux, plein les mains, pour les 2,5 à 6 ans. Du 5 au 9 et du 19 au 23 juillet, à l'école de Lauzelle. 120€/sem.
- Saveurs et couleurs (une approche ludique de la cuisine). Du 26 au 30 juillet, à la Maison de la Laïcité d'Ottignies. 150€/sem.
- De la matière à l'objet, pour les 12-16 ans. Du 26 au 30 juillet, à l'école de Lauzelle. 100 €/sem.
- 5 jours, 5 disciplines, 5 artistes, pour les 7-14 ans. Du 12 au 16 juillet, à la Maison de la Laïcité d'Ottignies. 130 €/sem.

Renseignements : 0478 / 782 459

Bal aux lampions

A l'occasion de la fête nationale, le Comité des fêtes de Cérroux organise un bal aux lampions, le 20 juillet à partir de 20h30, sur la place de Cérroux. Il sera suivi d'un feu d'artifice musical. Entrée gratuite.
Renseignements : 0478 / 650 418.

Fêtes et brocantes

Quatre rendez-vous à ne pas manquer :

- Les 12 et 13 juin : kermesse au Buston ;
- Le 27 juin : brocante à la place de l'Aubépine (Limelette), de 6 à 18h ;
- Du 13 au 15 août : fête de la Croix (brocante le dimanche) ;
- Le 29 août : brocante au clos Mésanges / Colombes (Limelette).

Trois rendez-vous à ne pas manquer!

Ebullition, le festival des jeux en bois, le samedi 26 juin, de 10 à 19h



C'est déjà la 7^e édition ! Venez découvrir quelque 240 jeux, sur les places de la cité universitaire (Grand-Place, place de l'Université et place des Wallons). Ils seront répartis dans plusieurs zones à thèmes : jeux de réflexion, d'adresse, jeux du monde, jeux anciens ou jeux d'équilibre. Des espaces seront réservés aux tout-petits : une zone de psychomotricité et de mobilité, une zone chantier avec quelques dizaines de m³ de sable, des brouettes, des pelles, des barrières, des cônes de signalisation, des grues, des camions et des pelles mécaniques... Tous ces jeux seront encadrés par des animateurs, l'accès est gratuit !

La fête des associations, le samedi 26 juin, de 10 à 19h

Une soixantaine d'associations vous présenteront leurs activités. Groupes de danse, compagnies théâtrales, chorales,

formations musicales, clubs sportifs, mouvements de jeunesse, groupes folkloriques, confréries, amis de la nature, collectionneurs... présenteront leurs activités. Un grand moment de rencontre, d'échange et d'animations, sur la place de l'Université et la place des Wallons.

En une promenade curieuse, toute la famille pourra composer son menu de loisirs et d'activités pour la rentrée.

Le festival d'été - plage et musique - du 21 juillet au 8 août



Retrouvez la plage et ses cocotiers sur la Grand-Place. Au programme, des animations en tous genres: bal aux lampions pour fêter le 21 juillet, concerts gratuits... à découvrir sur le site www.gcvolln.be ■

Renseignements : ASBL Gestion Centre Ville : 010 / 81 21 04 ou bvanroy.gcv@gmail.com

Participez aux jeux inter-quartiers

L'échevin des Fêtes Benoît Jacob vous invite à participer aux jeux « inter-quartiers », le dimanche 1^{er} août, dans une ambiance de vacances autour de la plage de Louvain-la-Neuve.

4 équipes représentant Ottignies, Cérroux-Mousty, Limelette et Louvain-la-Neuve s'affronteront lors d'épreuves sportives et intellectuelles destinées à tous, jeunes et moins jeunes. Un barbecue ouvrira les festivités, dès 12h, sur la Grand-Place.

Réservations : José Pomes : 0475 / 39 58 47

Si vous avez envie de défendre votre entité, contactez vite votre futur chef d'équipe !

Pour Ottignies :

André Briet : 010 / 41 59 08

Pour Cérroux-Mousty :

Gérard Vanderbist : 010 / 61 17 57

Pour Limelette :

Philippe Pirotte : 010 / 41 42 73

Pour Louvain-la-Neuve :

Daniel Gaye : 0487 / 54 77 77 ou J. Pomes.

Renseignements :

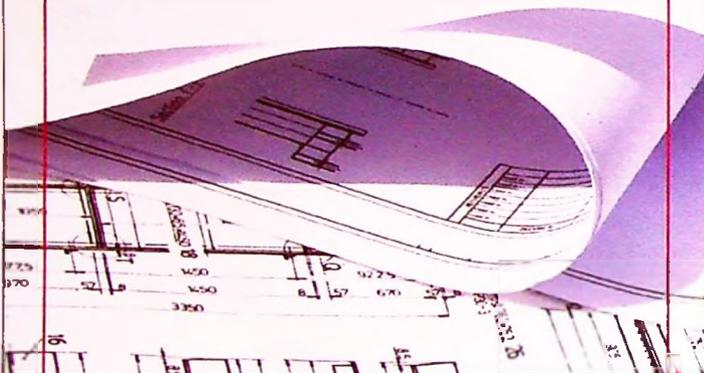
service Commerce : 010 / 43 78 68.

BHB CONCEPT sprl

Rue de Louvranges 2 à 1325 Dion-Valmont

-Rénovation complète du bâtiment

Gros-œuvre, Chauffage performant,
Châssis, Isolation, ... Clef sur porte!



0476/99 80 61

bhbconcept@skynet.be

Travelex

worldwide
money

Nouveau à
Louvain-la-Neuve

Votre bureau
de change Travelex

www.travelex.be

Grand Place 34 à Louvain-la-Neuve

Tél. : 010 45 26 01

- Achat et vente de devises & de chèques de voyage
- Transfert d'argent internationaux
- Point poste



**WESTERN
UNION**

Formation



Plaines de vacances communales

Centre de Loisirs Actifs

Tu as ou auras 17 ans et plus
à l'été 2011 ?



Deviens animateur de
centre de vacances !

Renseignements - Inscriptions :
010/43 78 29 - plainescla@olln.be

Nous réalisons et imprimons vos cartes de
visite à un prix défiant toute concurrence.

ENTREPRISES
ethioux
SALLE DE FÊTES DE A à Z

1000 cartes de visite
au prix de **150 €** (htva)



Ce prix comprend :

- Création et mise en page au départ de vos textes dactylographiés et photos numériques
- Envoi d'une **épreuve de lecture** pour corrections éventuelles
- Impression en **quadrichromie recto et verso** sur papier **380 gr/m²**
- **Plastification mate** recto et verso
- **Livraison gratuite** (Ollignes-LLN et communes avoisinantes)

Intéressé ?

Contactez-nous au 0475 / 225 690 ou
info@redline-communication.be

Redline
Communication

SPORT POUR TOUS

En 2006, la Communauté française décidait de mettre en place un mécanisme favorisant la pratique sportive des enfants de 6 à 18 ans dont les parents connaissent des difficultés sociales, en intervenant dans le coût de la pratique d'un sport.

Pendant trois ans, les jeunes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ont donc pu bénéficier de cette mesure. Malheureusement, le Gouvernement Olivier mis en place à la Communauté française en juin 2009 a supprimé les chèques-sport à partir de 2010.

Au niveau d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, durant la campagne pour les élections communales de fin 2006, tous les partis se déclaraient satisfaits du système et annonçaient vouloir le maintenir. C'est ainsi que la liste MR-IC proposait une intervention communale complémentaire et que la majorité communale olivier (Ecolo - CDH - PS) formée après les élections reprenait en page 9 de son programme de majorité 2006-2012 : « *Nous continuerons à offrir des chèques sports de la Communauté française permettant aux familles qui n'en ont pas les moyens d'inscrire leurs enfants à des activités sportives* ».

Ayant l'habitude d'assumer mes promesses de campagne, j'ai réfléchi à une poursuite de ce dispositif par la Commune seule. J'ai donc proposé au Conseil communal de suppléer la Communauté française et de créer une prime communale au sport, de 150 € par an, qui soit accessible à tous les jeunes de notre ville qui peuvent bénéficier

d'allocations d'études secondaires de la Communauté française. Malheureusement, la majorité n'a pas retenu cette proposition d'aide automatique et a opté pour des aides ponctuelles à demander au CPAS suite à une enquête sociale...

Je ne suis pas d'accord avec une telle conception fondée sur l'assistanat et je compte bien revenir sur le sujet. Aussi, je serais heureux de connaître vos réactions à ce propos.

Vous trouverez le texte de ma proposition sur le site www.mric-ottignies-lin.be, je vous serais très reconnaissant de me communiquer vos commentaires et autres suggestions sur le sujet.

Pour les libéraux, le sport est aussi essentiel que l'éducation et tous les moyens doivent être recherchés pour en favoriser le développement et la pratique. Le sport véhicule en effet des valeurs essentielles pour notre société telles l'effort, la solidarité, la performance, le respect, le fair-play ou encore l'esprit d'équipe. Nous disposons d'infrastructures sportives exceptionnelles et d'équipes d'encadrement des plus dynamiques et nous avons le devoir d'en favoriser l'accès pour tous.

Restant à votre écoute, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances. ■

Jacques Otlet
Chef du groupe MR-IC
jacquesotlet@base.be

Copenhague, le village d'à côté

En décembre 2009, les chefs d'Etat du monde entier se sont réunis à Copenhague pour s'engager à réduire la quantité de gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère. Les citoyens européens espéraient obtenir une réduction de 30% au moins des émissions et que cet engagement serait contraignant, c'est-à-dire que celui qui ne l'exécutait pas serait pénalisé.

Mais pour certains pays, accepter de se « soumettre » et perdre ainsi une petite partie de sa souveraineté était manifestement impossible ! L'élan collectif contraignant a été remplacé par des engagements individuels flexibles. Chez les Européens, on a parlé d'échec, voire de catastrophe. Ceux qui avaient fait le voyage et manifesté à Copenhague – Patricia Janssens en était – n'ont pas caché leur déception.

Pourtant, si d'autres pays ne veulent pas se contraindre, cela ne nous dégage pas de notre responsabilité de faire l'effort attendu. Par analogie, si l'Allemagne n'impose pas de limitation de vitesse sur ses autoroutes, elle n'empêche pas la Belgique de le faire pour réduire la consommation, le bruit et augmenter la sécurité. Nous devons nous engager à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et y parvenir. Pour nos enfants. Pour les habitants des pays menacés d'inondation ou de sécheresse. Parce que nous en avons la possibilité. Concrètement, aujourd'hui.

Qui nous ? Tout le monde. Chacun a une part de décision dans l'émission de gaz à effet de serre. Les maisons sont chauffées au mazout ou au gaz, qui en brûlant émettent du CO₂, un des principaux gaz à effet de serre. Les voitures circulent grâce à l'essence ou au diesel qui en brûlant devient du CO₂. Des lampes sont allumées et une partie de cette électricité est fabriquée à partir de gaz, ce qui émet du CO₂. Les produits et biens de consommation courant ont dû être transportés, ce qui a provoqué des émissions de CO₂. ...

Chaque conducteur, chaque ménage, chaque chef de service, chaque directeur d'un service public ou d'une entreprise privée se trouve devant des choix. Il ou elle peut prendre des décisions qui occasionneront plus ou moins d'émissions de gaz à effet de serre.

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, chaque citoyen, les pouvoirs publics, les entreprises, les grandes organisations, les petites aussi, chacun de nous devrait commencer à réduire de 30% ses émissions de gaz à effet de serre. Sans attendre que le voisin s'y engage.

Comment s'y prendre?

Le plus efficace est de privilégier les économies d'énergie. Il faut isoler les maisons, bien régler les thermostats, acheter des voitures moins polluantes et les utiliser le moins possible, acheter localement, composter ou trier les déchets organiques... Les pouvoirs publics peuvent nous aider à y arriver, en adaptant les règlements, en proposant des alternatives... Ainsi, la révision des règles d'urbanisme et du schéma d'aménagement du territoire va intégrer cette réflexion. Notre échevin de l'Urbanisme s'y montre très attentif et nous le soutenons. Nous encourageons aussi les efforts de l'échevin des Bâtiments et l'Energie, qui veut diminuer la consommation des bâtiments anciens et nouveaux. Nous félicitons l'échevine de l'Environnement lorsqu'elle propose de collecter les déchets organiques. De manière générale, nous soutenons toutes les initiatives lancées par le Collège communal dans une logique de développement durable, en menant une politique volontariste.

Evidemment, certains auront plus de difficultés que d'autres à réduire leur consommation. S'ils ne sont pas propriétaires de leur habitation, s'ils ont peu d'argent pour investir dans l'isolation ou acheter du matériel performant... Comme la Ville n'a pas de ressources financières infinies, il nous semble que les aides publiques doivent principalement être accordées à ceux qui en ont le plus besoin. Nous sommes sûrs que les mieux nantis parmi nous seront d'accord d'être solidaires, du moment que cet argent soit particulièrement bien utilisé, dans l'intérêt général, le nôtre, celui des générations futures et de la planète.

L'engagement de Copenhague, nous pouvons le réaliser chez nous. Dès à présent. Ensemble. Y parvenir sera notre fierté. ■

*Patricia Janssens, Hadelin de Beer et
Mireille Andries
Conseillers Ecolo
Membres de la majorité Ecolo Cdh PS*



**Et aujourd'hui, qu'est-ce qui vous fera plaisir ?
Le coupé sport ou la berline quatre portes de luxe ?
La nouvelle Passat CC R-Line. Maintenant aussi en 5 places.**

La Passat CC est déjà une exception. Et la R-Line est une exception au sein de cette exception. Une version qui s'exprime par un design exquis, s'exposant avec des jantes en aluminium "Mallory", un volant multifonctions à trois branches rehaussé d'aluminium et estampillé R-Line, les ailes et le pare-chocs avant portant le logo R-Line et des feux arrière assombris. Avec ses moteurs puissants et sobres, la R-Line satisfait les conducteurs les plus exigeants. Les options Keyless Access, Lane Assist et Park Assist en font une beauté d'une extraordinaire intelligence. Enfin, le Pack Business complète parfaitement les nombreux équipements de série pour un prix, lui aussi, d'exception.

Venez la tester sans attendre chez votre concessionnaire Volkswagen.

Pack Business

Peinture métallisée • radio • GPS
"RNS 510" • système d'alarme "Plus"
• ... Prix du pack: 1.200 €⁽¹⁾
— votre avantage 2.180 €⁽¹⁾



4,9 - 10,1 L/100 KM • 128 - 219g CO₂/KM.

• Downshift priorité à la sécurité. (1) Valable du 10/05/10 au 10/06/10 à l'achat d'une nouvelle Passat CC. Prix TVAC au 10/05/10. Informations environnementales (AR 19/03/2004): www.volkswagen.be

Consultez votre concessionnaire Volkswagen:

Ets Hermand sprl
Avenue des Combattants, 117 - 1340 Ottignies - Tél. : 010 41 34 32 - info@hermand.vw.be

GRANDE BRADERIE

Le vendredi 28
& le samedi 29

Les commerçants du Douaire

-10%

-30%
-10%

CASSENT

-30%

-50%

-20%



LES

PRIX!

© Douaire



OTTIGNIES
douaire
CENTRE COMMERCIAL

-10%

www.ledouaire.be